CITROËN

DICTIONNAIRE DE RÉPARATIONS

Carrosserie

3 cv AM



No 491

EDITION 1962

TEXTE

UTILISATION DU DICTIONNAIRE

I. — ORDRE DES OPÉRATIONS

1º Tôlerie.

Le dictionnaire ne traite que le remplacement des éléments de carrosserie vendus par notre Service des pièces détachées. Il importe de respecter les lignes de coupe, de dégrafage et de soudure indiquées dans le dictionnaire. Les travaux de débosselage sont des cas d'espèces, variables avec l'étendue et la profondeur de la déformation.

Nous ne les avons pas traités.

2º Ferrage.

Seules sont décrites les opérations nécessitant des précautions spéciales. Par exemple : remplacement des glaces de pare-brise et de lunette AR, etc. Sont décrites aussi les opérations d'entretien présentant un caractère spécial.

3º Sellerie.

Les travaux de dégarnissage ne sont pas traités. Il s'agit toujours de cas d'espèce correspondant aux travaux de tôlerie. Un sellier doit pouvoir exécuter tous les travaux sans instructions particulières. Toutefois, sont décrites les opérations nécessitant des précautions spéciales.

Par exemple : habillage d'une caisse nue.

4º Peinture.

Un peintre doit pouvoir exécuter tous les travaux sans instructions particulières. Nous conseillons d'employer, dans la mesure du possible, la peinture synthétique au four.

II. — PRÉSENTATION DU DICTIONNAIRE

1º Principe de numérotation.

Le numéro est composé :

- a) de deux lettres majuscules (indicatif du type du véhicule) (pour l'AMI 6 les lettres AM);
- b) d'un nombre de 3 chiffres (désignant un élément ou partie d'élément);
- c) d'un numéro de codification (indiquant le genre de travail) séparé du nombre précédent par un tiret.

Codification utilisée:

Le chiffre 0 indique les réglages.

Les chiffres 1, 4, 7 indiquent les déposes et poses.

Les chiffres 2, 5, 8 indiquent les déshabillages et habillages.

Les chiffres 3, 6, 9 indiquent les remises en état.

EXEMPLES:

AM 800-0 : Réglage des éléments (Réglage).

AM 825-1: Remplacement d'un pavillon (Dépose et pose).

AM 961-8: Montage d'un chaussement de glace fixe de porte AV (Habillage).

AM 652-3: Remplacement d'un bouton de cendrier (Remise en état).

2º Planches.

A chaque opération de tôlerie correspondent une ou plusieurs planches portant le même numéro.

Ces planches représentent :

- une vue d'ensemble de la carrosserie qui situe, en traits pleins, l'élément intéressé;
- une vue agrandie de l'élément à remplacer qui donne en traits pleins les détails de l'élément, en traits hachurés sa fixation sur les éléments voisins;
- une vue agrandie de la caisse lorsque l'élément à remplacer est déposé;
- dans certains cas, des coupes montrant les assemblages des tôles.

III. — OUTILLAGE

Au début de chaque opération de tôlerie, nous indiquons si la caisse doit être passée au marbre ou non.

Respecter scrupuleusement cette indication.

Les opérations de tôlerie importantes ne peuvent être convenablement exécutées que sur un « marbre » de carrosserie (voir Pl. 9).

Bien qu'il ne s'agisse pas de mécanique, les tolérances de montage des caisses sont assez rigoureuses et seuls les gabarits du « marbre » assurent en réparation le respect des cotes d'origine.

Les planches 43 représentent les outils, marteaux et tas indispensables pour les travaux de tôlerie (**).

La planche 11 indique le genre de vérins utilisés en carrosserie (**).

Pour la mise en place de la caisse sur le marbre, utiliser le dispositif de levage représenté planche 5.

Pour dessouder les tôles, utiliser un burin à dégrafer (cet outil est vendu sous le nº 2699-T) (**).

Pour les coupes, nous préconisons l'outil ravageur (vendu sous le nº 2670-T) (**).

Les garnissages à l'étain se font à l'aide d'une « spatule bois » vendue sous le nº 2669-T (**).

IV. — REMORQUAGE

Les planches 4 représentent un dispositif permettant de lever et de remorquer la voiture.

REMARQUE. — Pour tous renseignements complémentaires concernant les travaux ou les outillages, veuillez vous adresser à notre Service Méthodes Réparations, 163, avenue G.-Clemenceau, NANTERRE (Seine). Téléphone BOI 40-00.

^(**) Ces outils sont vendus par les Établissements FENWICK, 15, rue Fénelon, PARIS-Xe. Téléphone TRU. 74-99.

QUELQUES CONSEILS

POUR LES TRAVAUX A L'INTÉRIEUR DE LA CAISSE

Pour éviter de déformer le plancher, placer sur celui-ci une feuille de contre-plaqué, découpée suivant les indications des Pl. 44.

POUR LA SÉPARATION DES ÉLÉMENTS

L'assemblage des éléments est réalisé à la soudure électrique par points.

Pour séparer 2 éléments et éviter d'arracher les tôles, il faut percer les points de soudure à l'aide d'un foret de $\varnothing=6$ mm, angle de coupe à 150°, en limitant si possible le perçage à l'élément à déposer.

Pour terminer la séparation des tôles, utiliser un burin à dégrafer (vendu sous le nº 2699-T).

POUR L'ASSEMBLAGE DES ÉLÉMENTS

1º SOUDURE ÉLECTRIQUE PAR POINTS :

Utiliser une pince à souder universelle, dont la pression des électrodes assure le contact des tôles à assembler.

Dans certains cas, utiliser une soudeuse en bout (emploi délicat).

2º SOUDURE AUTOGÈNE:

Dans le cas d'inaccessibilité à la pince à souder.

Utilisation des becs :

Nous vous rappelons les dimensions des becs de chalumeau qui doivent être employés pour la soudure des tôles minces.

Épaisseur de la tôle : 0,5 mm, calibrage du bec 40 l, Ø du fil d'apport 1 mm;

		0	, ~	on on the box of	
»	1 mm,	>>	100 1,	»	2 mm;
>>	1,5 mm,	>>	150 1,	»	2 mm;
>>	2 mm,	>>	225 1,	»	3 mm;
>>	2,5 mm,	»	225 1,	»	3 mm.

Protection des tôles:

Disposer de l'amiante mouillée aux abords immédiats des soudures pour limiter les déformations.

3º SOUDURE PAR BRASURE:

A n'utiliser que dans quelques cas particuliers, signalés sur les gammes.

Percer sur l'élément à fixer une série de trous de Ø = 6 mm distants de 80 mm environ.

Fixer cet élément en remplissant les trous de brasure.

POUR LA FINITION

1er Cas: Application d'étain.

Ce procédé est couramment employé pour obtenir une surface parfaitement lisse, après soudure autogène ou débosselage des tôles.

Procéder comme suit :

- a) Nettoyer et poncer à la pierre ou au disque abrasif la zone à garnir.
- b) Enduire les endroits à étamer d'une pâte décapante (genre « Hampton »). Étaler cette pâte à l'aide d'un chiffon suiffé.
- c) Étamer la tôle. Utiliser la soudure à 27 % d'étain (cette soudure fond à 231 °C), l'étaler en frottant énergiquement à l'aide d'un chiffon.

REMARQUE. — On peut également procéder de la façon suivante

Préparer un litre de décapant constitué par :

250 g de chlorure de zinc;

100 g de chlorure d'ammonium;

200 cm³ d'alcool dénaturé;

Eau QS;

Ajouter à ce mélange :

400 g de poudre d'étain pur.

Appliquer au pinceau sur la tôle (préalablement poncée) une couche de cette pâte. Ce produit permet en même temps le décapage et l'étamage.

Chauffer au chalumeau à gaz et frotter énergiquement la zone à étamer à l'aide d'un chiffon.

- d) Faire l'apport d'étain (utiliser les baguettes d'un alliage de 18 % d'étain et 82 % de plomb. Cette soudure fond à 280 °C), chauffer à l'aide d'un chalumeau équipé d'un bec de 75 l. Régler la flamme « blanche », c'est-à-dire avec un léger excès d'acétylène. Étaler l'étain à l'aide d'une spatule en bois dur suiffée (vendue sous le n° 2669-T).
- e) Surfacer l'application d'étain à la lime d'une taille, genre « Silexa ».

 Terminer le polissage à la toile émeri (l'usage du disque abrasif est à prohiber pour cette opération, les poussières d'étain dégagées étant extrêmement nocives).

2º cas: Utilisation d'un produit appliqué à froid (genre Sinthofer).

L'utiliser suivant les indications portées sur l'emballage.

ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS

1º MASTIC.

A Pavillon.

NÉOPRÈNE V 30 conditionné et vendu par notre Service des pièces détachées.

Pour carrosserie, pare-brise.

PLASTIJET-MASTIC 307 — Société REXON, 33, avenue du Général-Michel-Bizot, PARIS (12e). Tél. DOR 79-56.

VIBRADAMP — Société LE BONNEX, 26, rue Voltaire, LA GARENNE-COLOMBES (Seine). Tél. CHA. 21-81.

ADHÉRIT V — Société KELLER, 4, rue Arsène-Houssaye, PARIS (8e). Tél. ÉLY. 29-06.

GLASTOL — Société BARTHÉLÉMY, 64, rue Defrance, VINCENNES. Tél. DAU. 42-87.

PRESTIK — Société BOSTON, route de Saint-Leu, MONTMAGNY (S.-et-O.). Tél. PLA. 16-63.

TOM - R 3 — Société BALOT, 38, rue du Parc, ALFORTVILLE (Seine). Tél. ENT. 39-50.

Pour tôle.

SINTHOFER et CADILHAC — 66, boulevard Michelet, MARSEILLE (8e) (B.-du-R.).

Insonorisants.

```
Mastic ASOPHONE — Société KELLER, 26, rue Cadet, PARIS (9°). Tél. PRO. 84-10.
Mastic INSONASTIC — Société BITUMASTIC, 8, rue Bayard, PARIS (8°). Tél. ÉLY. 41-40.
```

2° COLLES:

Demander la note MR 3943-10 à notre Service MÉTHODES-RÉPARATIONS.

3º PEINTURES:

Demander la note MR 3943-420 à notre Service MÉTHODES-RÉPARATIONS.

4º PRODUITS D'ENTRETIEN :

Entretien de la carrosserie.

Il existe de nombreux produits d'entretien dans le commerce.

Nous donnons l'adresse des Établissements ABEL dont nous employons certains produits dans nos Ateliers. ABEL, 15 à 21, rue J.-R.-Thorelle, BOURG-LA-REINE (Seine). Tél. ROB. 06-93.

Anticorrosion. Produit dérouillant.

JENOLITE-FRANCE, 110, rue Lamarck, PARIS (18e). Tél. MON. 30-92.

ORGANES	NUMÉRO des opérations	DÉSIGNATION	PAGES
CONTROLE ET MANUTEN-	AM (20 P		
TION DE LA CAISSE	AM 620-B	Manutention de la caisse	3
	AM 620-D	Contrôle de la caisse au marbre	4
	AM 620-E	Remorquage par levage du véhicule	6
	AM 620-F	Attelage pour remorque	7
	AM 620-G	Entretien	8
TOLERIE	AM 8-010-1	Remplacement d'un unit AV de caisse	12
	AM 8-096-1	Remplacement d'un unit AR inférieur de caisse	14
	AM 8-097-1	Remplacement d'un unit AV inférieur de caisse	16
	AM 8-099-1	Remplacement d'un unit AR supérieur de caisse	19
	AM 811-1	Remplacement d'un brancard latéral de pavillon	21
	AM 811-4	Remplacement d'un brancard de bas de caisse, avec plancher latéral	24
	AM 812-1	Remplacement d'un pied milieu	26
	AM 812-4	Remplacement d'un pied AR seul	30
	AM 812-7	Remplacement d'un pied AR avec ses doublures	31
	AM 813-1	Remplacement d'une baie de pare-brise	33
	AM 821-1	Remplacement d'un panneau de côté	35
	AM 821-4	Remplacement d'une tôle de passage de roue AR	39
	AM 821-7	Remplacement d'un panneau de custode	41
	AM 822-1	Remplacement d'une tôle latérale d'auvent	43
	AM 822-4	Remplacement d'une tôle de fermeture AR d'aile AV sur tôle latérale d'auvent	45
	AM 822-7	Remplacement d'un pivot supérieur sur tôle latérale d'auvent	46
	AM 823-1	Remplacement d'un panneau AR de fermeture de coffre	47
	AM 825-1	Remplacement d'un pavillon plastique	49
	AM 831-1	Remplacement d'un plancher latéral	51
	AM 831-4	Remplacement d'une tôle de fermeture AV ou AR formant support de cric	53
	AM 832-1	Remplacement d'une tôle de fond de coffre AR	54

ORGANES	NUMÉRO des opérations	DÉSIGNATION	PAGES
FERRAGE	AM 615-1	Remplacement des éléments d'un pare-chocs AV ou AR	56
	AM 652-3	Remplacement d'un bouton de cendrier	57
	AM 721-0	Contrôle d'un châssis.	58
	AM 800-0	Réglage des éléments	59
	AM 800-1	Dépose des éléments d'habillage	62
	AM 800-2	Étanchéité de la caisse.	64
	AM 842-1	Remplacement d'un tirant d'ouverture de porte	65
	AM 844-2	Remplacement des caoutchoucs d'étanchéité	66
	AM 852-1	Remplacement et réglage d'un capot	67
	AM 861-1	Remplacement d'une serrure de porte et de ses commandes	69
	AM 861-4	Remplacement d'un barillet de porte AV	71
	AM 961-1	Remplacement d'une glace de pare-brise	72
	AM 961-2	Remplacement d'une porte AV	74
	AM 961-4		
	AM 961-7	Remplacement des glaces de poste AR (dervis contembre 1961)	77
	AM 961-8	Remplacement des glaces de porte AR (depuis septembre 1961)	
	AM 901-0	Montage d'un chaussement de glace fixe	81
SELLERIE	AM 900-08	Habillage d'une caisse	82
	AM 988-2	Remplacement d'un drap de pavillon	83
	AM 990-2	Insonorisation de la caisse	
	AWI 990-2	Insonorisation de la caisse	84

CV.	AM OPÉRATION Nº AM 620 B: Manutention de la caisse.	Ор. АМ 620 В 3
	NOTA. — Pour le levage de la carrosserie nous recommandons l'utilisation de l'appareil MR 3319-80, spécialement conçu pour cette voiture. Cet appareil donne toutes les garanties de sécurité et de qualité.	OUTILLAGE
1	Amener la caisse près du marbre.	
2	Mettre en place l'appareil de levage (utiliser l'appareil MR 3319-80, voir Pl. 5)	Appareil MR 3319-80
3	Présenter la caisse au-dessus du marbre et la descendre sur les bâtis.	
4	Dégager l'appareil de levage.	
	APRÈS RÉPARATION	
5	Mettre en place l'appareil de levage (utiliser l'appareil MR 3319-80, voir Pl. 5)	Appareil MR 3319-80
6	Soulever la caisse à l'aide d'un palan et la dégager du marbre.	
7	Placer la caisse sur un chariot et dégager l'appareil de levage.	

3

4

5

OUTILLAGE

NOTA. — Le contrôle de la caisse ne peut se faire qu'en utilisant les supports 3804-T (voir Pl. 8 et 9) montés sur le marbre 2600-T (voir Pl. 7). Le marbre sera placé sur des supports en maçonnerie ou en bois (voir Pl. 6).

CONTROLE

La caisse est suspendue au palan comme indiqué Pl. 5.

Fixer la carrosserie sur les supports (voir Pl. 8).

- a) Laisser descendre la caisse sur le marbre.
- b) Faire reposer les planchers latéraux sur les traverses (a) longitudinales supérieures du support AV (voir Pl. 8).
- c) La caisse est en place :
 - latéralement : lorsque les jeux entre les planchers latéraux et les ailes des fers en T sont égaux à droite et à gauche;
 - longitudinalement : lorsque le jeu entre le plancher de pédale et l'AV des ailes des fers en T est égal au jeu entre la planche à talon et l'AR des ailes des fers en T.
- d) Vérifier que le fond de coffre AR « plaque » correctement sur le support AR (voir Pl. 8).
- 2 Déposer l'appareil de levage.
 - Contrôler les planchers latéraux.
 - a) Pour cela, essayer de mettre en place les 14 vis de $\emptyset = 7$ mm de fixation de la caisse sur le support AV.
 - Si cette opération est possible la position des planchers latéraux est correcte dans le sens longitudinal et latéral.
 - b) Contrôler la position des planchers dans le sens vertical.
 - Pour cela vérifier que les planchers sont dans un plan sensiblement parallèle aux bras (D) du support AV.
 - Contrôler la position du fond de coffre AR.

Pour cela s'assurer que la tôle de fond de coffre « plaque » correctement sur les 4 patins (A) du support AR.

Contrôler la position de l'unit AV et des pieds milieu.

Gabarit 3801-T

-	 	
2	AM	

Gabarit 3801-T

Contrôler le brancard de pavillon. Utiliser un pavillon neuf. Le jeu entre le pavisur tout le pourtour.	villon et le bra	ancard de pa	villon doit êtr	re égal et con	nstant

Il ne faut en aucun cas utiliser les anneaux de remorquage (fixés sous le châssis à l'AV et à l'AR) pour soulever le véhicule.

Les planches 4 permettent de réaliser un dispositif de levage.

- Pour éviter de détériorer la tôle d'habillage AV ou le fond de coffre AR, il est indispensable de placer entre la voiture et les madriers une épaisseur de sacs ou de caoutchouc (vieux pneus par exemple).
- La longueur des chaînes n'a pas été fixée. Elle varie suivant la hauteur de la flèche et du crochet d'attelage et la dépanneuse (hauteur h).

Toutefois, il faut utiliser une chaîne correspondante à la norme 12 CNM 601; les dimensions des maillons sont les suivantes :

OUTILLAGE

NOTA. — L'utilisation temporaire d'une remorque (vacances, yachting, camping, etc.) est possible avec l'AMI 6.

La fixation de l'attelage à l'arrière du châssis demande certaines précautions.

D'autre part, nous attirons votre attention sur les prescriptions ci-dessous :

- 1º Le poids total en charge de la remorque ne doit pas dépasser 200 kg.
- 2º La répartition des charges sur la remorque devra dans tous les cas être telle que l'attelage soit légèrement en appui sur le crochet (environ 20 à 30 kg).

PRÉPARATION

Réaliser les différents éléments du système d'attelage comme indiqué Pl 38.

MONTAGE

- 2 Assembler ces divers éléments afin d'obtenir le montage indiqué sur la Pl. 38.
- 3 Présenter l'ensemble du montage sous les longerons AR du châssis. Le brider en position définitive.
- Contrepercer les trous de fixation à $\emptyset = 7,5$ mm et $\emptyset = 8,5$ mm sur les ailes extérieures des longerons du châssis.
- Fixer le montage sur les ailes extérieures des longerons du châssis (6 vis $\emptyset = 7$ mm, longueur = 30 mm, avec écrous et rondelles grower; 2 vis $\emptyset = 8$ mm, longueur = 30 mm, avec écrous et rondelles grower).
- 6 Peindre l'ensemble.

1

LAVAGE

Les différents « shampooings » utilisés dans les stations-service sont efficaces.

Toutefois, un rinçage abondant est nécessaire.

Les produits genre « Teepol » du commerce donnent eux aussi de très bons résultats si leur application est suivie par un rinçage à l'eau claire.

Les taches de goudron disparaissent avec les produits spécialisés du commerce.

Le xylène donne aussi de très bons résultats.

Après nettoyage et séchage une application de produit à base de silicones protège la peinture.

Toutefois, cette application ne doit se faire que 2 ou 3 fois par an.

Lors d'éventuelles retouches de peinture, il est prudent de signaler au peintre que la laque a subi une application d'un produit à base de silicones, car il faut dans ce cas ajouter un « stabilisant » à la peinture.

2

DÉTACHAGE: GARNITURES ET TISSUS

- a) Les tissus d'habillage de l'AMI 6 reposent sur un support en polyuréthane. Proscrire l'emploi de l'acétone, du trichlorétylène et leurs dérivés qui attaquent le support.
- b) Tous les produits de détachage sont inflammables.

Ne jamais les utiliser à chaud.

- c) Ne pas sécher au fer à repasser pour éviter de détériorer le tissu.
- d) Pour éviter la formation d'auréoles, il faut :
 - a) Brosser soigneusement la partie à détacher.
 - b) Changer fréquemment le chiffon servant au nettoyage.
 - c) Si les taches à éliminer sont de quelque importance, il est préférable de nettoyer toute la pièce.
- e) Pour éviter d'imprégner le support (polyuréthane) ne détacher qu'avec des tampons essorés (même en cas d'utilisation d'eau pure ou additionnée de solvant). Cette précaution est d'autant plus importante que le polyuréthane forme éponge et retient longtemps le produit employé.

1º Taches de sucre

Sur tous coloris : employer de l'eau à 50 °C environ, additionnée de savon. Frotter avec un chiffon et rincer.

2º Taches d'huile moteur

Frotter avec un chiffon propre imbibé d'alcool dénaturé jusqu'à disparition des taches. En cas de détachage imparfait terminer par un léger frottement d'un chiffon imbibé d'essence F.

3º Taches de rouge à lèvres

Un léger frottement avec un chiffon imbibé d'alcool dénaturé fait immédiatement virer le rouge en rose pâle.

Pas de possibilité de suppression de la tache subsistant.

4º Cambouis

Interposer un tissu de coton absorbant (coton gratté, suédine) entre le tampon imprégné d'essence F et la tache.

Recommencer l'opération en changeant de chiffon pour que celui-ci ne soit jamais saturé de goudron.

Lorsque la presque totalité du goudron a été éliminée, terminer en frottant directement les taches restantes avec un tampon propre imbibé d'essence F.

5º Taches de liquide pour commande de frein

Frotter avec un chiffon imbibé d'alcool dénaturé.

6º Taches de chocolat

Si les taches sont humides, laisser sécher, puis frotter jusqu'à disparition des taches avec un chiffon propre imbibé d'eau additionnée d'un agent mouillant (genre Teepol).

7º Taches de verdure

Dans l'ensemble assez difficiles à faire disparaître.

Supprimer les taches par simple frottement avec un chiffon imbibé d'alcool dénaturé.

8º Crasse (poussières agglomérées par la sueur)

Brosser vigoureusement à sec pour éliminer les poussières.

Nettoyer en frottant avec un chiffon propre imbibé d'eau additionnée d'un agent mouillant (genre Teepol).

Rincer à l'eau claire.

Brosser après séchage pour redresser le poil du tissu.

Il est aussi possible de frotter la partie à nettoyer avec un chiffon imbibé d'essence F en évitant de laisser à l'essence le temps de pénétrer dans le polyuréthane.

Si nécessaire répéter plusieurs fois l'opération sur l'ensemble de la pièce jusqu'à l'obtention d'une surface propre.

9º Taches de boue et poussière

Dans le cas de taches de boue, brosser après séchage. Si les marques subsistent, frotter avec de l'eau additionnée d'un agent mouillant (genre Teepol).

10° Taches de sang

Frotter à l'aide d'un chiffon imbibé d'une solution composée de :

- 1 partie d'ammoniaque (alcali).
- 2 parties d'eau.

Au cas où des taches brunâtres subsisteraient, les éliminer en frottant avec de l'eau oxygénée à 20 ou 30 volumes.

NOTA. — Ne pas trop insister car l'eau oxygénée « mange » les couleurs.

N'employer cette solution que sur teintes claires.

11º Taches d'encre

a) Encre grasse (stylo à bille).

Taches légères:

Frotter doucement avec un chiffon imbibé d'alcool dénaturé en insistant sur les traces rebelles, jusqu'à complète disparition.

Taches importantes:

Enlever l'excédent d'encre avec un chiffon propre et sec, sans craindre d'augmenter la surface de la tache et de former des bavures si la tache est encore humide.

Poser un chiffon propre et sec sur la tache et, à l'aide d'un second chiffon imbibé d'alcool, frotter sur le premier, changer très fréquemment ce dernier dès qu'il a absorbé un peu d'encre.

NOTA. — Ne pas procéder avec beaucoup d'alcool en une seule fois ce qui aurait l'inconvénient de faire pénétrer l'encre dans le tissu et jusque dans le polyuréthane.

Terminer le détachage des bavures éventuelles par frottement d'un chiffon propre imbibé d'alcool à même le tissu.

b) Encre à stylo (Type Waterman).

Frotter le tissu avec un chiffon imbibé de la solution suivante :

- 1 partie d'ammoniaque (alcali);
- 2 parties d'eau.

Insister jusqu'à complète disparition de la tache.

c) Encre noire ordinaire:

Taches légères:

3

Même méthode que pour l'encre à stylo (voir $\S b$).

Taches importantes:

Même méthode que pour l'encre à stylo (voir § b).

Toutefois l'élimination de la tache est plus difficile et il y a souvent persistance de traces ou d'auréoles.

NOTA. — Tous les produits employés pour le détachage des garnitures et tissus: alcool dénaturé (alcool à brûler), essence F (essence à détacher ou essence de teinturier) sont en vente chez tous les marchands de couleur et droguistes.

ANTICORROSION

- Il arrive parfois que la peinture « couvre » mal les arêtes des éléments d'habillage. Ces arêtes rouillent.
- Il est possible de faire disparaître cette rouille en utilisant la JENOLITE RR N/B. L'application de ce dérouillant est d'un emploi facile.

- 1. Lorsque cela est possible et dans le cas de gros points de rouille ou d'écailles importantes, enlever ceux-ci à l'aide d'une brosse métallique ou de papier abrasif.
- 2. Appliquer au chiffon ou au pinceau la solution pure (non diluée) de JENOLITE RR N/B. NOTA. Pour les surfaces facilement accessibles et pour accélérer l'action de la Jenolite sur les pièces très rouillées, il est conseillé d'employer la brosse métallique.
- Laisser la solution de Jenolite opérer pendant 15 à 30 minutes environ sur le métal, et ensuite bien essuyer et sécher avec des chiffons.
 S'il reste encore des traces de rouille, une seconde application pourra être faite dans les mêmes conditions.
- 4. Lorsque la surface du métal est bien propre et bien sèche (environ 24 heures), toute protection par enduit et peinture peut être appliquée.
- NOTA. a) Il ne faut pas rincer la surface traitée avec de l'eau comme il est parfois nécessaire de le faire avec certains autres produits.
 - b) La JENOLITE RR N/B s'emploie sur métaux ferreux, elle est teintée en mauve. Il existe d'autres produits JENOLITE pour métaux non ferreux qui eux sont de coloration verte.

		1
	Opération nécessitant le passage de la caisse au marbre.	
	DÉPOSE (voir Pl. 13).	
1	Déposer le pavillon (voir Op. AM 825-1).	
2	Percer les points de soudure et dégrafer (burin à dégrafer) les planchers latéraux (en A B et symétriquement en A' B').	
3	Meuler (meule carotte) les lignes de soudure autogène fixant les tôles de fermeture (support de cric AV) avec les planchers latéraux	
	(en C D et symétriquement) (voir fig. 3, vue de l'intérieur de l'unit).	
4	Percer les points de soudure et dégrafer (burin à dégrafer) les tôles latérales d'auvent sur les brancards de bas de caisse	
	(en E F et symétriquement).	
5	De l'intérieur de la caisse dégrafer (burin à dégrafer) les points fixant la traverse de plancher de pédales sur les brancards de bas de caisse	
	(en G H et symétriquement) (voir fig. 3).	
	Dégrafer le point de soudure fixant la traverse et la doublure sur les brancards de bas de caisse (en H et symétriquement) (voir fig. 3).	
	NOTA. — La tôle de fermeture (formant support de cric) est déposée avec l'unit.	
6	Percer les points de soudure et dégrafer (burin à dégrafer) la baie de pare-brise des brancards de pavillon (comme indiqué fig. 4).	
7	Déposer l'unit.	
	PRÉPARATION	
8	Éliminer par planage, meulage ou soudure les déformations ou déchirures des bords dessoudés ou coupés.	
9	En commandant l'élément neuf, demander en outre les 2 goussets (1) droit et gauche de fermeture de baie de pare-brise sur doublure de rallonge de custode (voir fig. 5, vue intérieure des coins supérieurs de baie).	
	Les 2 sertissages (2) des garnitures d'étanchéité d'entrée de portes AV.	
	Les 2 tôles de fermeture droite et gauche (formant support de cric).	
10	Dégraisser à l'essence ou au white spirit les éléments neufs.	
		1

		OUTILLAGE
	POSE (voir Pl. 13).	
11	Présenter l'unit sur la caisse. Le fixer à l'aide de serre-joint.	
12	Présenter de chaque côté le gabarit d'entrée de porte AV (gabarit 3801-T, voir Pl. 10). Modifier si nécessaire la position de l'unit	Gabarit 3801-T
13	Souder par points (pince à souder) la baie de pare-brise sur le brancard de pavillon et sur la rallonge de custode (voir fig. 4).	
14	Souder par points (pince à souder) la doublure de tôle latérale d'auvent et la traverse de plancher de pédales sur le brancard de bas de caisse (voir fig. 3) (en G H et symétriquement).	
15	Présenter les tôles de fermeture (formant support de cric). Les fixer à l'aide de serre-joints.	
16	Souder par points (pince à souder) la tôle latérale d'auvent et la tôle de fermeture sur le brancard de bas de caisse	
	(en E F et symétriquement).	
17	Souder par points (pince à souder) les planchers latéraux sur le plancher de pédale. (en A B et symétriquement en A' B').	
18	Souder par points (pince à souder) le bord intérieur de la tôle de fermeture sur le bord rabattu du plancher de pédale (voir Op. AM 831-4).	
19	Souder (autogène) par le dessous bord à bord la tôle de fermeture de brancard et le bord AV de plancher de pédales (voir fig. 3) ainsi que le bord AV de la tôle de fermeture sur tôle latérale d'auvent (voir Op. AM 831-4). (en C D et symétriquement).	
20	A la partie supérieure présenter les goussets (1) et les sertissages de garniture d'étanchéité (2). Les fixer à l'aide de serre-joints.	
	Les souder par points sur la baie de pare-brise, la rallonge de custode et le brancard de pavillon (voir fig. 5).	
21	Réaliser l'étanchéité du plancher (par brasure et mastic) aux jonctions des tôles.	
22	Boucher (brasure) les trous précédemment percés pour la dépose sur les planchers et brancards de pavillon.	
23	Peindre les éléments.	
24	Monter le pavillon (voir Op. AM 825-1).	
25	Monter le pare-brise (voir Op. AM 961-1).	
25	Monter le pare-brise (voir Op. AM 961-1).	

Dégraisser à l'essence ou au white spirit les éléments neufs.

14	OPERATION Nº AM 8-096-1: Remplacement d'un unit AR inférieur de caisse.	3
		OUTILLAGE
	Opération nécessitant le passage de la caisse au marbre.	
	DÉPOSE (voir Pl. 26).	
1	Déposer les tôles de fermeture formant support de cric (voir Op. 831-4), les tôles de fermetures AR seront coupées et remplacées.	
	NOTA. — Il est nécessaire de prévoir ces éléments dans la commande à notre Service des pièces détachées.	
2	Percer les points de soudure et dégrafer (burin à dégrafer) la planche à talon des planchers latéraux (en AB et symétriquement en A' B').	
3	Percer les points de soudure et dégrafer (burin à dégrafer) les brancards de la planche à talon et du plancher sous sièges	
	(en C D, D E, E F, E G, G H, H J et symétriquement).	
4	Percer et dégrafer (burin à dégrafer) les 2 lignes de points de soudure fixant les passages de roues AR sur les pieds AR	
	(en K L, M N et symétriquement).	
5	Percer et dégrafer (burin à dégrafer) les points de soudure fixant les passages de roue sur les panneaux de custode	
	(en O P, Q R et symétriquement).	
	NOTA. — A hauteur du panneau de custode, il y a 3 épaisseurs de tôle (voir fig. 3).	
	a) Le panneau de custode. b) La languette de la baie de custode.	
	c) Le passage de roue.	
	Prendre soin de dégrafer seulement le passage de roue et de laisser les 2 autres tôles assemblées.	
6	Déposer l'élément.	
	PRÉPARATION	
7	Éliminer par planage, meulage ou soudure, les déformations, aspérités ou déchirures des bords dessoudés ou coupés.	

3 CV-A	M OPÉRATION Nº AM 8-096-1 : Remplacement d'un unit inférieur AR de caisse.	Op. AM
	POSE (voir Pl. 26).	OUTILLAGE
9	Présenter l'unit AR sur la caisse. Le fixer à l'aide de serre-joints.	
10	Souder par points (pince à souder) (en A B, C D, D E, E F, E G, G H, K L, M N, O P, Q R et symétriquement).	
11	Monter et souder les tôles de fermeture formant support de cric (voir Op. AM 831-4).	
12	Présenter les tôles de fermeture AR. Les souder par points (pince à souder) et souder (autogène sans apport de métal) le bord inférieur de ces tôles sur l'extrémité AR des tôles formant support de cric.	
13	Peindre les éléments.	
14	Insonoriser.	

9

	Opération nécessitant le passage de la caisse au marbre.
	DÉPOSE (voir Pl. 14).
1	Percer les points de soudure et dégrafer (burin à dégrafer) les planchers latéraux (en A B et symétriquement en A' B').
2	Meuler (meule carotte) les lignes de soudure autogène fixant les tôles de fermeture (supports de cric AV) aux planchers latéraux.
3	Percer les points de soudure et dégrafer (burin à dégrafer) les tôles latérales d'auvent sur les bran- cards de bas de caisse
	(en E F et symétriquement).
4	De l'intérieur de la caisse, dégrafer (burin à dégrafer) les points fixant la traverse de plancher de pédales sur les brancards de bas de caisse
	(en G H et symétriquement) (voir fig. 3).
	NOTA. — Ne pas oublier de dégrafer les points de soudure fixant la traverse et la doublure sur les brancards de bas de caisse.
	(en H et symétriquement) (voir fig. 3).
	REMARQUE. — La tôle de fermeture (formant support de cric) est déposée avec l'unit.
5	Percer les points de soudure et dégrafer (burin à dégrafer) la jonction de l'auvent et des tôles latérales d'auvent avec la baie de pare-brise
	(en J K L et symétriquement) (voir fig. 4)
	(et en J J') (voir fig. 1).
6	A l'intérieur couper la doublure de tôle latérale d'auvent
	(en M N et symétriquement) (voir fig. 5).
	NOTA. — Il est préférable de couper cette doublure comme indiqué figure 5 plutôt que de dégrafer cette tôle à l'intérieur de la baie de pare-brise.
7	Déposer l'unit.
	PRÉPARATION

- Éliminer par planage, meulage ou soudure les déformations ou déchirures des bords dessoudés ou coupés.
- NOTA. En commandant l'élément neuf, demander en outre :
- Les 2 tôles de fermeture droite et gauche formant support de cric.

	1	
		OUTILLAGE
10	Dégraisser à l'essence ou au white spirit les éléments neufs.	
11	Couper sur l'unit les doublures de tôles latérales d'auvent (cisaille à main) horizontalement à égale distance des deux trous de passage d'électrodes de soudure par points	
	(en O P et symétriquement) (voir fig. 5)	
	de façon à assurer un recouvrement des tôles permettant la brasure au remontage.	
	POSE (voir Pl. 14).	
12	Présenter l'unit sur la caisse. Le fixer à l'aide de serre-joint.	
13	Présenter de chaque côté le gabarit d'entrée de porte AV (gabarit 3801-T, voir Pl. 10). Modifier si nécessaire la position de l'unit	Gabarit 3801-T
14	Souder par points (pince à souder) les doublures de tôles latérales d'auvent et la traverse de plancher de pédales sur les brancards de bas de caisse	
	(en G H et symétriquement) (voir fig. 3).	
15	Présenter les tôles de fermeture (droite et gauche) formant support de cric. Les fixer à l'aide de serre-joints.	
16	Souder par points (pince à souder) les tôles latérales d'auvent et les tôles de fermeture sur les bran- cards de bas de caisse	
	(en E F et symétriquement) (voir fig. 1).	
17	Souder par points (pince à souder) les planchers latéraux sur le plancher de pédale	
	(en AB et symétriquement en A'B' (voir fig. 2).	
18	Souder par points (pince à souder) le bord intérieur des tôles de fermeture sur les bords rabattus du plancher de pédales (voir Op. AM 831-4).	
19	Souder par le dessous bord à bord (soudure autogène) les tôles de fermeture de brancard et le bord AV du plancher de pédales ainsi que les bords AV des tôles de fermeture sur la tôle de l'unit (voir Op. AM 831-4).	
20	Souder par points (pince à souder) la baie de pare-brise sur les tôles latérales d'auvent et sur le dôme d'auvent	
	(en J J') (voir fig. 1)	
	(en J K L et symétriquement) (voir fig. 4).	
	NOTA. — Faire de chaque côté un point (pince à souder) assemblant la tôle de baie, la tôle latérale et la doublure de tôle latérale (voir fig. 4, point L).	

18	OPÉRATION N° AM 8-097-1 : Remplacement d'un unit AV (partie inférieure).	
		OUTILLAGE
21	Braser la doublure de la tôle latérale d'auvent de l'élément neuf sur la partie existante de cette doublure	
	(en O P et symétriquement) (voir fig. 5).	
22	Boucher (brasure) les trous précédemment percés pour la dépose.	
23	Mastiquer pour étanchéité.	
24	Peindre les éléments.	

le pavillon.

OUTILLAGE

Opération ne nécessitant pas le passage de la caisse au marbre. DÉPOSE (voir Pl. 27). 1 Déposer le pavillon (voir Op. AM 825-1). Déposer la glace de lunette AR (voir Op. AM 961-4). 3 Dessertir les 2 arêtes AR des panneaux de custode (en A B et symétriquement en A' B'). 4 Percer et dégrafer (burin à dégrafer) les points de soudure fixant: a) Les panneaux de custode sur les passages de roue (en B C et symétriquement). NOTA. — L'entourage de baie de lunette AR est pincé entre les panneaux de custode et les passages de roue (voir fig. 3) b) La traverse inférieure d'encadrement de lunette AR sur les passages de roue (en B D et symétriquement en B' D') c) Les brancards de pavillon latéraux AR D et G sur les panneaux de custode (en E F et symétriquement) (voir fig. 4). NOTA. — Les brancards latéraux AR sont fournis avec l'encadrement de lunette AR. 5 Déposer l'élément. **PRÉPARATION** Éliminer par planage, meulage ou soudure les déformations, aspérités ou déchirures des bords des-6 soudés ou coupés. 7 Dégraisser à l'essence ou au white spirit l'élément neuf. POSE (voir Pl. 27). 8 Présenter l'encadrement de lunette AR. Le fixer à l'aide de serre-joints. Présenter le pavillon pour régler la position de l'encadrement de lunette. Après ce réglage déposer 9

20	OPÉRATION Nº AM 8-099-1 : Remplacement d'un unit AR supérieur de caisse.	AN
10		OUTILLAGE
10	Souder par points (pince à souder): a) Les panneaux de custode et l'encadrement de lunette sur les passages de roue (en B C, B D et symétriquement en B' C', B' D')	
	b) Le brancard de pavillon sur les panneaux de custode (en F E et symétriquement) (voir fig. 4).	
11	Sertir les 2 arêtes AR des panneaux de custode (en AB et symétriquement en A' B').	
12	Mastiquer les jonctions des tôles pour assurer l'étanchéité.	
13	Peindre l'élément.	
14	Monter la glace de lunette AR (voir Op. AM 961-4).	
15	Monter le pavillon (voir Op. AM 825-1).	

	Opération ne nécessitant pas le passage de la caisse au marbre.
	NOTA. — Le brancard de pavillon se compose de 3 éléments assemblés (voir Pl. 22, fig. 3):
	a) Le brancard de pavillon, servant de support au pavillon (1)
	b) La rallonge de panneau de custode (à l'extérieur) (2)
	c) La doublure de rallonge de custode (à l'intérieur) (3).
	DÉPOSE (voir Pl. 22).
L	Déposer le pavillon (voir Op. AM 825-1) et les parties supérieures des garnitures d'étanchéité des 2 entrées de portes AV et AR.
2	A l'AV: Percer et dégrafer (burin à dégrafer) les points de soudure fixant le brancard de pavillon sur la baie de pare-brise (voir fig. 4).
3	Au centre : a) Percer et dégrafer (burin à dégrafer) les points fixant la doublure de pied milieu sur la doublure de panneau de custode (en AB).
	b) Découper le brancard autour du gousset de pied milieu. Conserver ce dernier intact (en A B C D).
1	A l'AR: Percer et dessouder (burin à dégrafer) les points de soudure fixant la doublure de rallonge de custode sur la doublure de pied AR (en E, voir fig. 3).
5	Percer et dessouder (burin à dégrafer) les points de soudure fixant le brancard de pavillon sur le panneau de custode (en F G).
5	Dessouder ou couper (burin ravageur) la rallonge de panneau de custode le long de la ligne d'assemblage de celle-ci sur le panneau de custode (en F J).
7	Percer et dessouder (burin à dégrafer) les points fixant la rallonge de custode sur le gousset supérieur de custode (en J).
3	Déposer l'élément.

	1	
		OUTILLAGE
	PRÉPARATION	
9	Éliminer par planage, meulage ou soudure les déformations, aspérités ou déchirures des bords des- soudés ou coupés.	
	soudes ou coupes,	
10	Dégraisser à l'essence ou au white spirit les éléments neufs,	
	DOCK (DI 99)	
	POSE (voir Pl. 22).	
11	Présenter la rallonge de panneau de custode (2). La fixer à l'aide de serre-joints.	
12	Présenter les gabarits d'entrée de porte pour positionner le pied milieu (gabarits 3801-T, voir Pl. 10).	Gabarits 3801-T
	NOTA. — L'extrémité AV de la rallonge (2) de custode est positionnée à l'intérieur du corps creux	Gabants 5001-1
	formé par la partie supérieure de baie de pare-brise (voir fig. 4 et 5).	
13	Souder par points (pince à souder) les éléments du brancard :	
	a) A l'AV sur la baie de pare-brise (voir fig. 4)	
	b) Au centre sur le gousset de pied milieu (en A C et B D)	
	c) A l'AR sur le panneau de custode et son gousset	
	(en F G).	
14	Déposer les gabarits.	
11		
15	Présenter la doublure de rallonge de panneau de custode (3) et le brancard de pavillon (1).	
16	Souder par points (pince à souder) :	
	a) A l'extérieur : le brancard sur la rallonge	
	(en FK)	
	b) A l'intérieur en bas : la doublure sur la rallonge	
	(en J L)	
	c) A l'intérieur en haut : la doublure sur le brancard (en M N) (voir fig. 3).	
17	A l'AV du brancard de pavillon souder la courbe du brancard à l'aide d'une soudeuse en bout (il est possible également de faire quelques points de brasure)	
	(en O P) (voir fig. 4).	

S LV A	AM OPERATION Nº AM 811-1: Remplacement d'un brancard lateral de pavillon.	
18	Réaliser l'étanchéité du brancard de pavillon à l'aide de mastic.	
19	Peindre les éléments.	
20	Monter le pavillon (voir Op. AM 825-1) et les parties supérieures des garnitures d'étanchéité des 2 entrées de porte.	

2

3

4

5

6

OUTILLAGE

Opération nécessitant le passage de la caisse au marbre.

DÉPOSE (voir Pl. 19).

NOTA. — 1º Dans tous les cas où cela est possible, il est préférable de couper le brancard à l'avant et à l'arrière à hauteur des lignes de soudure autogène fixant le plancher latéral aux tôles de fermeture formant supports de cric avant et arrière.

Dans le cas où le brancard doit être remplacé en totalité se reporter aux gammes :

Pour l'avant du brancard : Op. AM 8.010-1. Remplacement d'un unit avant.

Pour l'arrière du brancard : Op. AM 8.096-1. Remplacement d'un unit arrière.

2º Il est également préférable de déposer, avec le brancard, le plancher latéral correspondant.

Percer et dégrafer (burin à dégrafer) les points de soudure fixant le pied milieu et sa doublure sur le brancard

(en A).

Percer et dégrafer (burin à dégrafer) les points de soudure fixant le plancher latéral sur :

a) La traverse de plancher de pédale

(en BC)

b) La planche à talon

(en D E).

Scier le brancard au droit des lignes de soudure autogène des tôles support de cric avant

(en F)

et arrière

(en G).

Prolonger cette découpe en sciant le plancher latéral au ras des soudures autogène et sur toute la longueur de celles-ci

(en CF et EG).

Déposer le brancard et le plancher.

PRÉPARATION

- Éliminer par planage, meulage ou soudure les déformations, aspérités ou déchirures des bords dessoudés ou coupés.
- 7 Dégraisser à l'essence ou au white spirit les éléments neufs.

		OUTILLAGE
8	Couper le brancard neuf à l'avant et à l'arrière aux même cotes que celles indiquées au § 3.	
	Former 2 manchons aux cotes de la figure 3, ces manchons serviront à renforcer le brancard à l'endroit des découpes.	
	POSE (voir Pl. 19).	
9	Présenter les manchons avant et arrière ainsi que le brancard. Fixer ces éléments à l'aide de serre-joints.	
10	Souder (pinces à souder) les manchons sur les éléments du brancard.	
11	Souder à l'autogène l'avant et l'arrière du brancard sans apport de métal (bord à bord).	
12	Présenter les gabarits de porte AV et AR (gabarits 3801-T, voir Pl. 10)	Gabarits 3801-T
13	Souder (pince à souder) le pied milieu et sa doublure sur le brancard (en A).	
14	Déposer les gabarits.	
15	Présenter le plancher latéral. Le fixer à l'aide de serre-joints.	
16	Souder (pince à souder) le long du brancard : 2 lignes de points	
	(en FG et HJ)	
	l'avant du plancher latéral sur la traverse plancher de pédales (en BC)	
	l'arrière du plancher latéral sur la planche à talon (en DE).	
17	Souder à l'autogène l'avant et l'arrière du plancher latéral sur les tôles supports de cric correspondants (en C F et E G).	
	(en dr e Bo).	
18	Plier le sertissage du caoutchouc d'étanchéité.	
19	Mastiquer les bords du plancher pour réaliser l'étanchéité de celui-ci.	
20	Surfacer (disque abrasif) les soudures autogènes assemblant les éléments du brancard. Si besoin, finir le surfaçage à l'aide d'étain ou mastic (genre Sintofer).	
21	Peindre les éléments.	

6

7

OUTILLAGE

Opération ne nécessitant pas le passage de la caisse au marbre.

NOTA. — 2 cas peuvent se présenter :

- a) le remplacement du pied milieu fait partie d'une suite d'opérations nécessitant la dépose du pavillon;
- b) le remplacement du pied milieu est la seule opération à réaliser; dans ce cas, il n'est pas nécessaire de déposer le pavillon.

1er CAS

DÉPOSE (voir Pl. 20).

- 1 Déposer la porte arrière et les garnitures d'étanchéité.
- 2 Scier le pied milieu à 60 mm minimum du dessous du brancard de pavillon, pour conserver intact le gousset supérieur (1) (voir fig. 2)

(en A A') (voir fig. 1).

- Scier le pied milieu et sa doublure au ras du brancard de bas de caisse.
- 4 Déposer le pied milieu.

PRÉPARATION (voir Pl. 20).

- Déposer les extrémités du pied milieu, de la doublure et du gousset (2) (fig. 2) restant soudés sur le 5 brancard de bas de caisse.
 - Dessouder, du brancard de pavillon, l'extrémité du pied milieu et de la doublure, en laissant en place le gousset supérieur (1) si celui-ci n'est pas accidenté.
 - NOTA. Attention à la brasure d'étanchéité à la jonction du pied milieu et du gousset (signalée fig. 1).
 - Cette brasure ne doit pas être détruite en chauffant, ce qui risquerait d'affaiblir le brancard de pavillon.

- Présenter la doublure et le pied milieu. La doublure s'encastre à l'intérieur du brancard de pavillon (en BC) (voir fig. 3).
- Fixer le pied milieu à l'aide de serre-joints.

1	OFERATION Nº AM 612-1: Remplacement a un plea milleu.	AM
8	Présenter les gabarits de porte AV et AR (gabarits 3801-T, voir Pl. 10). Répartir également le jeu	OUTILLAGE
	entre le pied et les gabarits	Gabarits 3801-7
9	Déposer les gabarits.	
0	Déposer le pied milieu tout en maintenant en place la doublure.	
1	Souder par points (pince à souder) le gousset inférieur (2) sur la doublure (2 points de chaque côté) (en B et C) (voir fig. 2).	
2	Braser le bord rabattu du gousset inférieur sur le brancard de bas de caisse.	
3	Braser le bord inférieur de la doublure sur le brancard de bas de caisse	
	(en DE) (voir fig. 2).	
4	Braser le bord supérieur de la doublure sur le brancard de pavillon (en G J) (voir fig. 2).	
5	Présenter le pied milieu sur sa doublure. Le fixer à l'aide de serre-joints.	
	Souder par points (pinces à souder) le pied milieu sur sa doublure (2 lignes de points). (en F G et H J) (voir fig. 1 et 2).	
6	Souder par points (pinces à souder) la partie inférieure du pied milieu sur le brancard de bas de caisse	
	(en FH).	
7	Braser les parties latérales du pied milieu en contact avec le brancard de bas de caisse	
	(en FK et HL)	
8	Braser la partie supérieure du pied milieu sur le gousset supérieur (pour assurer l'étanchéité) (en G J).	
9	Boucher au mastic (pour assurer l'étanchéité) la liaison de la doublure du pied milieu avec le brancard de bas de caisse.	
0	Peindre l'élément.	
1	Poser les garnitures.	
2	Monter et régler les portes (voir Op. AM 800-0).	

		OUTILLAGE
	2e CAS	
	DÉPOSE (voir Pl. 20).	
23	Déposer la porte AR et les garnitures d'étanchéité.	
24	Scier le pied milieu à 60 mm minimum, au-dessous du brancard de pavillon, pour conserver intact le gousset supérieur (1) (voir fig. 2)	
	(en A A') (voir fig. 1).	
25	Scier le pied milieu et la doublure à environ 60 mm du dessus du brancard de bas de caisse afin de garder intact le gousset inférieur (2) (voir fig. 2).	
26	Déposer le pied milieu.	
	PRÉPARATION (voir Pl. 20).	
27	Couper à la demande le pied milieu (4) et la doublure (3) neufs afin qu'ils s'emboîtent entre les 2 éléments restés sur la caisse (voir coupe A A').	
	POSE (voir Pl. 20).	
28	Présenter la doublure et le pied milieu entre les parties restées sur la caisse. Les fixer à l'aide de serre- joints.	
29	Présenter les gabarits d'entrée de porte AV et AR (gabarits 3801-T, voir Pl. 10). Répartir le jeu également entre le pied et les gabarits	Gabarits 3801-T
30	Déposer les gabarits.	
31	Déposer le pied milieu (4) tout en maintenant la doublure (3) en place.	
32	Souder (autogène) la doublure neuve sur les morceaux de doublure restés en place sur la caisse.	
33	Présenter le pied milieu, le fixer à l'aide de serre-joints.	
34	Souder par points (pince à souder) le pied milieu sur la doublure (2 lignes de points) (en K G et L J) (voir fig. 1).	
35	Souder (autogène) le pied milieu sur les morceaux de pied restés sur la caisse.	

3 CV	AM OPÉRATION Nº AM 812-1 : Remplacement d'un pied milieu.	Ор. АМ 812
26		OUTILLAGE
36	Planer et meuler les soudures.	
37	Boucher au mastic (pour assurer l'étanchéité) la liaison de la doublure de pied milieu avec le brancard de bas de caisse.	
38	Peindre l'élément.	
39	Poser les garnitures.	
40	Monter et régler les portes (voir Op. AM 800-0).	

		OUTILLAGE
	Opération ne nécessitant pas le passage de la caisse au marbre.	
	DÉPOSE (voir Pl. 24, fig. 2).	
1	Percer et dessouder (burin à dégrafer) les points de soudure fixant le pied arrière :	
	sur le panneau de custode (en L M)	
	sur la doublure du pied arrière	
	(en M N)	
	sur le brancard de bas de caisse	
	(en NO)	
	sur le passage de roue	
	(en O L).	
2	Déposer le pied arrière.	
	PRÉPARATION	
	PREPARATION	
3	Éliminer par planage, meulage ou soudures les déformations, aspérités ou déchirures des bords dessoudés ou coupés.	
	Dégraisser à l'essence ou au white spirit l'élément neuf.	
	POSE (voir Pl. 24, fig. 2).	
4	Présenter le pied arrière. Le fixer à l'aide de serre-joints.	
5	Présenter le gabarit de porte arrière (gabarit 3801-T, voir Pl. 10), modifier si nécessaire la position du pied	Gabarit 3801-T
	du picu	
6	Déposer le gabarit.	
7	Souder (pinces à souder)	
	(en LM, MN, NO et OL).	
8	Peindre l'élément.	

2

3

4

5

OUTILLAGE

Opération ne nécessitant pas le passage de la caisse au marbre.

DÉPOSE (voir Pl. 24, fig. 1).

Percer et dégrafer (burin à dégrafer) les points de soudure fixant le pied arrière sur le brancard de bas de caisse

(en AB)

sur la tôle de fermeture arrière

(en BC)

sur le passage de roue

(en CD)

sur le panneau de custode

(en DE)

Percer et dégrafer les points de soudure fixant la doublure inférieure de pied arrière sur le passage de roue.

(en FG).

NOTA. — Il y a un point de brasure à la jonction de la doublure avec le plancher sous siège (en G).

Percer et dégrafer les points de soudure fixant la doublure supérieure sur le panneau de custode (en H J).

Percer et dégrafer les points de soudure fixant la doublure supérieure sur la doublure de rallonge de custode

(en K) (1 point).

PRÉPARATION

- Éliminer par planage, meulage ou soudure les déformations, aspérités ou déchirures des bords dessoudés ou coupés.
- Dégraisser à l'essence ou au white spirit les éléments neufs.

POSE (voir Pl. 24, fig. 1).

- 6 Présenter les doublures supérieure et inférieure et le pied arrière, les fixer à l'aide de serre-joints.

Gabarit 3801-T

32	OPÉRATION Nº AM 812-7: Remplacement d'un pied arrière avec ses	doublures.	3 (
		2 6 7 7 7 7 1	OUTILLAGE
8	Déposer le gabarit.		
9	Souder par points		
9	(en A B, B C, C D, D E, F G, H J et K).		
	Toutefois, ce dernier point peut être remplacé par une brasure.		
10	Réaliser les brasures signalées sur la figure		
	(en B et en G).		
11	Peindre les éléments.		
,			

OUTILLAGE Opération ne nécessitant pas le passage de la caisse au marbre, DÉPOSE (voir Pl. 15). .1 Déposer le pavillon (voir Op. AM 825-1). 2 Percer et dégrafer (burin à dégrafer) les points de soudure fixant les brancards de pavillon droit et gauche sur la tôle de baie de pare-brise (voir figure 3 : vue intérieure des coins supérieurs de baie et figure 4 : vue de l'extrémité du brancard). 3 Percer les points de soudure et dégrafer (burin à dégrafer) les bords AV de la baie de pare-brise, des bords supérieurs de l'unit AV et des tôles latérales d'auvent (en A A', A B et symétriquement en A' B'). 4 Pour avoir accès aux bords supérieurs de l'unit AV, couper et relever la tôle de baie de pare-brise comme indiqué figure 5. 5 Percer les points de soudure et dégrafer (burin à dégrafer) les doublures des tôles latérales d'auvent, des équerres de traverse de baie de pare-brise (conserver dans la mesure du possible les doublures intactes) (en D E et symétriquement) (voir fig. 5). NOTA. — Il est possible qu'il existe un point de brasure sur les équerres de chaque côté de la traverse de baie de pare-brise. 6 Déposer la baie de pare-brise. **PRÉPARATION** 7 Éliminer par planage, meulage ou soudure les déformations, aspérités ou déchirures des bords dessoudés ou coupés. 8 Dégraisser à l'essence ou au white spirit l'élément neuf. NOTA. — En commandant l'élément neuf, demander en outre les 2 goussets D et G de fermeture de baie de pare-brise sur doublure de rallonge de custode. POSE (voir Pl. 15). 9 Présenter la baie de pare-brise. La fixer à l'aide de serre-joints.

34	UPERATION Nº AM 813-1: Remplacement d'une baie de pare-brise.	
		OUTILLAGE
10	Présenter le gabarit de porte AV à droite et à gauche (gabarit 3801-T, voir Pl. 10). Régler si nécessaire la position de la baie.	
	Présenter un pavillon pour contrôle	Gabarit 3801-
11	Souder par points (pinces à souder) : la baie sur l'unit AV (en A A')	
	la baie sur les tôles latérales d'auvent (en AB et symétriquement en A' B')	
	la baie sur les brancards de pavillon (voir fig. 3 et 4).	
	A la partie inférieure, présenter (à l'intérieur) les goussets de fermeture de baie de pare-brise et les sertissages de garniture d'étanchéité. Les fixer à l'aide de serre-joints. Les souder par joints sur la baie de pare-brise, la rallonge de custode et le brancard de pavillon (voir fig. 3).	
12	Percer dans les équerres prolongeant la traverse inférieure de baie 2 trous de $\emptyset = 5$ mm qui serviront à braser par l'intérieur les doublures des tôles latérales d'auvent sur ces équerres (voir fig. 5).	
13	Braser les doublures des tôles latérales d'auvent sur les équerres :	
	a) De l'intérieur par les 2 trous précédemment percés	
	b) Sur le bord AR de ces équerres.	
14	Peindre l'élément.	
15	Monter le pavillon (voir Op. AM 825-1) et le pare-brise (voir Op. AM 961-1).	

			GE	

Opération nécessitant le passage de la caisse au marbre, DÉPOSE (voir Pl. 18). 1 Déposer le pavillon (voir Op. AM 825-1). 2 Percer les points de soudure et dégrafer (burin à dégrafer) le plancher latéral de la traverse de plancher de pédales et de la planche à talon (en AB et CD). 3 A l'avant : Scier le brancard de bas de caisse dans le prolongement de la soudure autogène fixant la tôle de fermeture (formant support de cric) au plancher latéral. Prolonger cette découpe au ras de la soudure autogène et sur toute la longueur de celle-ci (côté plancher latéral) (en E). 4 Percer les points de soudure et dégrafer (burin à dégrafer) la baie de pare-brise du brancard de pavillon (voir Op. AM 8-010-1). A l'arrière : Il est préférable de déposer la tôle de fermeture (formant support de cric) en même 5 temps que le panneau de côté. Pour cela: Percer les points de soudure et dégrafer (burin à dégrafer) la tôle de fermeture du renfort de support de cric (cette tôle est placée verticalement sous la planche à talons) (en FG, GH et JK) (voir fig. 4). 6 Percer les points de soudure et dégrafer (burin à dégrafer) le brancard de bas de caisse de la planche à talons et du plancher sous sièges (dégrafer de haut en bas entre les planchers et le brancard). (en L M, M N et M' N'). 7 Percer les points de soudure et dégrafer (burin à dégrafer) le pied AR sur le passage de roue AR (en O P et O R) (voir fig. 3). NOTA. — La tôle de fermeture AR (1) de brancard de bas de caisse (voir fig. 3) possède 3 bords soudés à l'autogène sans apport de métal. 8 Meuler (meule carotte) ces 3 bords soudés et déposer la tôle en dégrafant les points de soudure la fixant sur la caisse. Percer les points de soudure et dégrafer (burin à dégrafer) le panneau de custode du passage de roue AR (en UV) (voir fig. 3). Faire sauter le point de brasure de renfort et d'étanchéité (en Z).

CV	A TR

Déposer le gabarit.

21

TO NAME OF THE PARTY OF THE PAR		OUTILLAGE
10	Dessertir l'AR du panneau de custode	
	(en V W) (voir fig. 3).	
11	Percer les points de soudure et dégrafer (burin à dégrafer) le brancard de pavillon latéral AR, du	
	brancard AR de pavillon (en X Y) (voir fig. 3).	
12	Déposer le panneau de côté.	
	PRÉPARATION (voir Pl. 18).	
13	Éliminer par planage, meulage ou soudure les déformations, aspérités ou déchirures des bords des- soudés ou coupés.	
14	Dégraisser à l'essence ou au white spirit les éléments neufs.	
	NOTA. — En commandant l'élément neuf, demander en outre la tôle de fermeture AR formant support de cric et la tôle de fermeture de brancard de bas de caisse ainsi que le brancard de pavillon (partie AR D ou G (3) voir fig. 3).	
15	Couper sur l'élément neuf la partie de brancard de bas de caisse au droit du plancher latéral (à 175 mm de l'AV du brancard).	
16	Confectionner un manchon (voir fig. 5) de renfort d'extrémité AV de brancard. Souder (pince à souder) ce manchon à l'intérieur du brancard, également réparti de part et d'autre de la découpe réalisée au paragraphe 3.	
17	Percer quelques trous $\emptyset=5$ mm sur le brancard restant sur l'unit AV afin de pouvoir couler de la brasure pour fixer le manchon sur le brancard.	
	POSE (voir Pl. 18).	
18	Présenter le panneau latéral. Le fixer à l'aide de serre-joints.	
19	Présenter le gabarit d'entrée de porte AV (gabarit 3801-T, voir Pl. 10). Régler la position de l'ensemble	Gabarit 3801-T
20	Présenter le brancard latéral AR de pavillon (3) (voir fig. 3) sur le panneau de custode, l'intercaler entre les tôles du brancard AR de pavillon.	

22	Souder par points (pince à souder):	-
	a) la baie de pare-brise sur le brancard de pavillon (voir Op. 8-010-1, § 13)	
	b) l'AR du brancard latéral de pavillon sur le brancard AR de pavillon (en X Y)	
	et sur le panneau de custode (voir fig. 3) (en Y Z)	
	c) le brancard de bas de caisse sur la planche à talon et le plancher sous sièges (en L M, M N, M' N') (voir fig. 4)	
	d) l'AV du plancher latéral sur le plancher de pédales (en AB) (voir fig. 1)	
	e) l'AR du plancher latéral sur la planche à talon (en CD) (voir fig. 1)	
	f) le pied AR sur le passage de roue (2 lignes de points) (en OP et OR) (voir fig. 3)	
	g) le panneau de custode sur le passage de roue AR (en UV) (voir fig. 3)	
	h) faire un point de brasure (en 2).	
23	Sertir le panneau de custode sur la baie de lunette AR (en V W) (voir fig. 3).	
24	A l'AV du brancard de bas de caisse, couler de la brasure par les trous réalisés précédemment au paragraphe 17 afin d'assembler le manchon dans le brancard d'unit AV.	
25	Souder (autogène) bord à bord les 2 éléments du brancard (en E) (voir fig. 1).	
26	Souder (autogène) la tôle de fermeture AV avec le plancher latéral (en BE) (voir fig. 1 et coupe fig. 6).	
27	Présenter la tôle de fermeture AR (formant support de cric). La souder par points (pince à souder) sur l'aile extérieure du brancard de bas de caisse ainsi que sur le renfort de support de cric (en F G, G H, J K) (voir fig. 4),	
28	Souder (autogène) le bord AV de la tôle de fermeture AR (formant support de cric) sur le plancher latéral.	
		1

	OPÉRATION Nº AM 821-1 : Remplacement d'un panneau de côté.	3
20		OUTILLAGE
29	Présenter la tôle de fermeture d'extrémité AR de brancard (1) (voir fig. 3). La souder par points (pince à souder) :	
	a) Sur le passage de roue AR	
	b) Sur le pied AR	
	c) Sur le brancard et le plancher sous sièges.	
30	Souder (autogène sans apport de métal) les bords de la tôle de fermeture d'extrémité AR de bran- card avec le bord du passage de roue et le bord du brancard (voir fig 3).	
31	Planer et mastiquer la soudure du brancard de bas de caisse.	
32	Peindre l'élément.	
33	Monter le pavillon (voir Op. AM 825-1).	

6

9

OUTILLAGE

Opération ne nécessitant pas le passage de la caisse au marbre.

DÉPOSE (voir Pl. 28).

- 1 Déposer l'aile AR et les garnitures d'étanchéité du côté accidenté.
- Percer et dessouder (burin à dégrafer) les points de soudure fixant la tôle de passage de roue sur le panneau AR de fermeture de coffre (en AB).

NOTA. — Il existe en A et en B 2 points de brasures à éliminer par chauffe.

- 3 Percer et dessouder (burin à dégrafer) les points de soudure fixant :
 - a) le passage de roue sur la traverse inférieure de baie de lunette AR (2 lignes de points de soudure)

(en CD, DE et DF)

b) le passage de roue sur le pied AR (2 lignes de points)

(en FG et HJ).

Couper (burin ravageur) le passage de roue au-dessus de la tôle de fermeture AR de brancard de bas de caisse

(en K L).

Percer et dessouder (burin à dégrafer) les points de soudure fixant le passage de roue sur le plancher sous sièges et la tôle de fond de coffre

(en KM, MN, NA).

Déposer le passage de roue.

PRÉPARATION

- 7 Éliminer par planage, meulage ou soudure les déformations, aspérités ou déchirures des bords dessoudés ou coupés.
- 8 Dégraisser à l'essence ou au white spirit l'élément neuf.

POSE (voir Pl. 28).

Présenter le passage de roue. Le fixer à l'aide de serre-joints

OPÉRATION Nº AM 821-4	Remplacement d'un	e tôle de passas	ge de roue AR.
-----------------------	-------------------	------------------	----------------

	the factor of th
10	Souder par points (pince à souder) dans l'ordre indiqué ci-dessous (en F G, H J, K M, M N, N A, F D, E D, D C, A B).
11	Souder par points (pince à souder) (en L K).
12	Souder (autogène) le bord du passage de roue sur la tôle de fermeture AR de brancard de bas de caisse (en L K sans apport de métal).
13	Faire 2 points de brasure pour étanchéité (en A et en B).
14	Mastiquer les liaisons des tôles à l'intérieur du coffre pour assurer l'étanchéité (en K M, M N, N A et A B).
15	Peindre les éléments.
16	Monter les caoutchoucs d'étanchéité et l'aile AR.
17	Régler l'aile (voir Op. AM 800-0).



Op. AM 621-7 4.	_
OUTILLAGE	

Opération ne nécessitant pas le passage de la caisse au marbre.

DÉPOSE (voir Pl. 23).

- 1 Déposer le pavillon (voir Op. AM 825-1).
 - Déposer les garnitures d'étanchéité d'entrée des portes AR.
- Percer et dégrafer (burin à dégrafer) les points de soudure fixant le panneau de custode sur le brancard latéral de pavillon

(en AB).

3 Dessertir le bord arrière du panneau de custode

(en BC).

Percer et dégrafer (burin à dégrafer) les points de soudure fixant le gousset de panneau de custode sur la rallonge de custode

(en FG).

- Découper (burin ravageur) le panneau de custode au ras de sa fixation sur la rallonge de custode (en G A).
- Percer et dégrafer (burin à dégrafer) les points fixant le panneau de custode sur la doublure de panneau de custode (en E F).
 - Percer et dégrafer les points fixant le panneau de custode
- a) sur le pied arrière

7

8

b) sur le passage de roue

(en CD).

Détruire (par chauffe) les deux points de brasure (en H).

Déposer le panneau de custode.

PRÉPARATION

- 9 Éliminer par planage, meulage ou soudure les déformations, aspérités ou déchirures des bords dessoudés ou coupés.
- 10 Dégraisser à l'essence ou au white spirit l'élément.

		OUTILLAGE
	POSE (voir Pl. 23).	
	NOTA. — Le panneau de custode se compose de 2 éléments : a) le panneau	
	b) le gousset (voir fig. 1).	
	Le gousset doit être fixé sur le panneau de custode avant assemblage de ce dernier.	
11	Présenter le gousset sur le panneau de custode (le positionner comme indiqué sur la figure). Le souder par points.	
12	Présenter le panneau de custode. Le fixer à l'aide de serre-joints.	
13	Présenter le gabarit de porte arrière (gabarit 3801-T, voir Pl. 10), régler la position du panneau. Déposer le gabarit	Gabarit 3801-T
14	Souder par points (pinces à souder):	
	a) le brancard de pavillon sur le panneau de custode (en AB)	
	b) le panneau de custode sur sa doublure (en E F)	
	c) le panneau de custode sur le passage de roue et le pied arrière (en C D)	
	d) le panneau de custode sur la rallonge de panneau de custode (en AG).	
15	NOTA. — (Voir fig. 2). Il n'est pas possible de souder par points toute la longueur d'assemblage du panneau de custode sur la rallonge de panneau de custode (en AG).	
	Réaliser l'assemblage de ces pièces par une brasure extérieure le long de la jonction d'assemblage (en AG).	
16	Sertir le bord arrière du panneau de custode (en BC).	
17	Faire une brasure pour assurer l'étanchéité (en H).	
18	Mastiquer le sertissage AR du panneau pour assurer l'étanchéité (en C et en B C)	
19	Peindre l'élément.	
20	Monter le pavillon (voir Op. AM 825-1).	
21	Monter les garnitures d'étanchéité d'entrée de porte arrière.	

		OUTILLAGE
	Opération ne nécessitant pas le passage de la caisse au marbre.	
	DÉPOSE (voir Pl. 16).	
1	Déposer l'aile, la porte, le passage de roues et les garnitures d'étanchéité de la porte.	
2	Percer et dessouder (burin à dégrafer):	
	a) la tôle latérale de l'unit avant	
TA.	(en AB, BC, CD, DE, EF et EH)	
	b) la tôle latérale du brancard de bas de caisse (en H J)	
	c) la tôle latérale de la doublure (en J K)	
	d) le point de soudure dans l'entrée de porte.	
3	Éliminer par chauffe les points de brasure existant (en A, C, D, E, G et L).	
4	Déposer l'élément.	
	PRÉPARATION	
5	Éliminer par planage, meulage ou soudure les déformations, aspérités ou déchirures des bords dessoudés.	
	Dégraisser à l'essence ou au white spirit l'élément neuf.	
	POSE (voir Pl. 16).	
6	Présenter la tôle latérale, la fixer à l'aide de serre-joints.	
7	Présenter le gabarit de porte avant (gabarit 3801-T, voir Pl. 10). Régler la position de la tôle latérale.	Gabarit 3801-T
8	Souder par points et dans l'ordre	
	(en AB, BC, CD, DE, EF, EH, HJ et JK).	
	Réaliser un point de soudure autogène	
	(en K).	

44	OPÉRATION Nº AM 822-1 : Remplacement d'une tôle latérale d'auvent.	3 C
		OUTILLAGE
9	Si nécessaire, réaliser l'étanchéité de la jonction des tôles par brasure (en A, C, D, E, G et L).	
10	Mastiquer les liaisons des tôles pour assurer l'étanchéité.	
11	Peindre l'élément.	
12	Poser les supports de pivot de porte inférieur et supérieur.	
13	Poser les garnitures d'étanchéité (voir Op. AM 844-2).	
14	Poser le passage de roue.	
15	Poser et régler la porte (voir Op. AM 800-0).	
16	Poser et régler l'aile (voir Op. AM 800-0).	

		OUTILLAGE
	Opération ne nécessitant pas le passage de la caisse au marbre.	
	DÉPOSE (voir Pl. 13).	
1	Déposer l'aile AV.	
2	Percer les points de soudure et dégrafer la tôle de fermeture de la tôle latérale d'auvent (en FH).	
3	Déposer la tôle.	
	PRÉPARATION	
4	Planer le bord de la tôle latérale d'auvent.	
5	Dégraisser l'élément neuf.	
	POSE (voir Pl. 13).	
6	Présenter la tôle de fermeture, la fixer à l'aide de serre-joints.	
7	Souder par points (pinces à souder) sur toute la longueur de la tôle (en FH).	
8	Peindre l'élément.	
9	Monter l'aile avant.	

		OUTILLAGE
	Opération ne nécessitant pas le passage de la caisse au marbre.	
	DÉPOSE (voir Pl. 17).	
1	Déposer l'aile avant, la porte et la garniture d'étanchéité.	
2	Percer les points de soudure et dégrafer (burin à dégrafer) la jonction du support de pivot sur la tôle latérale d'auvent (en AB, C, DE et FG).	
3	Déposer l'élément.	
	PRÉPARATION	
4	Éliminer par planage, meulage ou soudure les aspérités ou déchirures des lignes de soudure.	
5	Dégraisser à l'essence ou au white spirit l'élément neuf.	
	POSE (voir Pl. 17).	
6	Présenter le support. Mesurer la distance entre le trou pilote « a » du support et celui « b » du support inférieur.	
	Cette distance doit être égale à 345 mm.	
7	Souder par points (pinces à souder en bout) (en AB, C, DE et FG).	
8	Peindre l'élément.	
9	Monter la garniture d'étanchéité. Monter le pivot, la porte : la régler (voir Op. AM 800-0).	
10	Monter l'aile.	

2

3

4

7

OUTILLAGE

Opération ne nécessitant pas le passage de la caisse au marbre.

DÉPOSE (voir Pl. 29).

NOTA. — Placer la voiture sur une aire plane. Caler à l'AR exactement à la même hauteur des 2 côtés.

Percer les points de soudure, dessouder (burin à dégrafer) le panneau AR de fermeture de coffre. de la tôle de fond de coffre

(en A A')

des tôles de passage de roues droit et gauche

(en AB et symétriquement A' B')

(en BC et symétriquement).

Déposer le panneau AR de fermeture de coffre.

PRÉPARATION

- Éliminer par planage, meulage ou soudure les déformations, aspérités ou déchirures des bords dessoudés ou coupés.
- Dégraisser à l'essence ou au white spirit l'élément neuf.

POSE (voir Pl. 29).

- Présenter le panneau AR de fermeture de coffre, le brider à l'aide de serre-joints. S'assurer que le bord supérieur du panneau est horizontal.
- Souder par points (pinces à souder) le panneau de fermeture sur les bords latéraux AR des tôles de passage de roues (en AB et symétriquement en A'B')
 sur le plan de joint de la tôle de fond de coffre AR

ur le plan de joint de la tôle de fond de coffre AR (en AA')

sous les plans de joints supérieurs des tôles de passage de roues (en B C et symétriquement).

Boucher (brasure) les trous percés dans les éléments s'assemblant avec le panneau AR, pour assurer l'étanchéité.

48	OPÉRATION Nº AM 823-1 : Remplacement d'un panneau AR de fermeture de coffre.	3 (
		OUTILLAGE
8	Planer et meuler les soudures.	
9	Disposer intérieurement aux jonctions des tôles de passage de roue et du panneau AR (en A B et symétriquement en A' B')	
	et à la jonction du panneau et de la tôle de fond de coffre (en A A')	
	des cordons continus de mastic (vibradamp) pour assurer l'étanchéité.	
10	Peindre l'élément.	
11	Insonoriser (voir Pl. 38).	

uv.	of Edition 11 All 020-1. Rempiacement and partition plastique.	Op. AM 825-1 49
		OUTILLAGE
	Opération ne nécessitant pas le passage de la caisse au marbre.	
	DÉPOSE (voir Pl. 31).	
1	La bordure AV recouvre les bordures latérales sur 15 mm environ. Les bordures latérales recouvrent les extrémités de la bordure AR. Déposer les bordures de finition. Pour cela, à l'aide d'un tournevis, écarter la lèvre inférieure « a » de la bordure placée extérieurement. Décrocher les bordures du pavillon en leur faisant faire 1/4 de tour vers le haut (voir fig. 5).	
	REMARQUE IMPORTANTE. — Si le pavillon doit être réutilisé, il est inutile de déposer ces bordures.	
2	Déposer la garniture intérieure au-dessus du pare-brise (elle est fixée par des agrafes et deux bouchons plastiques).	
3	Percer les rivets fixant le pavillon. Guider le foret à l'aide du canon de perçage (canon 3803-T, voir Pl. 31, fig. 6)	Canon 3803-T
	REMARQUE. — Il est fortement déconseillé d'utiliser un burin pour couper les rivets, ce qui risquerait de casser le pavillon.	
4	Décoller le pavillon progressivement en partant d'un coin. Se servir au besoin d'un tranchet pour aider au décollement du pavillon.	
	NOTA. — Prendre soin de ne pas trop forcer pour ne pas casser le pavillon.	
	PRÉPARATION	
5	Enlever le mastic d'étanchéité restant sur la caisse et sur le pavillon. Nettoyer au trichlore les plans d'assemblage.	
	POSE (voir Pl. 31).	
	1er cas: Un pavillon neuf doit être remonté sur une caisse déjà percée.	
6	Présenter le pavillon, le fixer sur la caisse à l'aide de serre-joints (en interposant une cale de bois côté pavillon).	
	REMARQUE. — Vérifier le positionnement du pavillon par rapport au brancard. Les trous existants doivent se trouver sensiblement au milieu de la partie plane du plan d'assemblage du pavillon (voir fig. 5). Les trous se voient à travers le pavillon en éclairant le dessous du brancard à l'aide d'une lampe de petit diamètre.	

		OUTILLAGE
7	Contrepercer le pavillon d'après les trous existant sur la caisse (ouvrir les portes pour ne pas marquer l'encadrement avec le mandrin de la perceuse).	
	NOTA. — Au droit des panneaux de custode, placer un cache entre la perceuse et le panneau pour éviter de rayer la peinture de celui-ci.	
8	Déposer le pavillon.	
9	Mettre le mastic d'étanchéité (Néoprène V 30) sur le brancard de pavillon, l'étaler à l'aide d'une spatule. (Ce produit est vendu en tube de 250 g « quantité nécessaire pour le montage d'un pavillon » par notre Service des pièces détachées.)	
10	Monter les bordures de finition sur le pavillon. Rabattre les lèvres « a » (voir fig. 5).	
11	Présenter le pavillon et le fixer à l'aide de rivets AM 825-76 a (pince 3802-T, voir Pl. 31, fig. 3).	Pince 3802-T
12	Enlever si nécessaire le mastic en excédent.	
	2º cas: La caisse a été remplacée mais le pavillon est récupéré.	
13	Contrepercer la caisse d'après les trous existants dans le pavillon. Procéder ensuite comme indiqué aux paragraphes 8 à 12.	
	3° cas: La caisse et le pavillon ont été remplacés (voir Pl. 31, fig. 2).	
14	Présenter le pavillon neuf sur la caisse neuve. Le fixer à l'aide de serre-joints (en interposant une cale bois entre le serre-joint et le pavillon).	
15	Percer à l'avant et à l'arrière du pavillon un trou de $\varnothing=3,2$ mm dans l'axe de la caisse.	
16	A l'avant : percer de part et d'autre du trou réalisé ci-dessus 3 trous de $\varnothing=3,2$ mm à une distance de 160 mm l'un de l'autre.	
17	A l'arrière : procéder comme ci-dessus mais l'intervalle entre les trous ne sera que de 140 mm.	
18	Sur les côtés: prendre pour départ des cotes la ligne de jonction de la baie de pare-brise et du brancard de pavillon visible de l'extérieur de la caisse « b » (voir fig. 1). Percer le premier trou à 15 mm en arrière de cette ligne.	
	Laisser 160 mm d'intervalle entre chaque trou.	
19	Procéder ensuite comme indiqué aux paragraphes 8 à 12, même opération.	

```
Opération ne nécessitant pas le passage de la caisse au marbre.
                DÉPOSE (voir Pl. 21).
 1
        Percer les points de soudure et dégrafer (burin à dégrafer) le plancher latéral sur la traverse de
            plancher de pédale
                (en AB)
            le plancher latéral sur la planche à talons
                (en DE).
 2
        Éliminer par meulage (meule carottes) les lignes de soudures autogène avant et arrière fixant le
            plancher latéral sur les tôles formant support de cric
                (en BC et EF).
 3
        Couper (cisaille ou burin ravageur) le plancher au ras du brancard de bas de caisse (à l'intérieur de
            la caisse)
                (en CG).
 4
       Déposer le plancher.
                PRÉPARATION
 5
       Meuler sur la partie du plancher restant sur la caisse (sous le brancard) les extrémités des renforts
            de plancher.
 6
       Si le sertissage de garniture d'étanchéité est en bon état, le conserver, sinon, le couper au ras du
            brancard (à l'extérieur de la caisse).
 7
       Si l'on conserve le sertissage existant, il faut le couper sur l'élément neuf (cisaille).
8
       Dégraisser à l'essence ou au white spirit l'élément neuf.
                POSE (voir Pl. 21).
9
       Présenter le plancher latéral, le fixer à l'aide de serre-joints.
10
       Souder par points (pince à souder):
            1º à l'avant sur la traverse de plancher de pédale
                (en A B)
```

52	OPÉRATION Nº AM 831-1: Remplacement d'un plancher latéral.	3
		OUTILLAGE
	2º à l'arrière sur la planche à talons (en DE)	
	3º le long du brancard (2 lignes de points) (en C G et D H).	
11	Souder à l'autogène :	
	1º à l'avant avec la tôle formant support de cric (en BC)	
	2º à l'arrière avec la tôle formant support de cric (en FG).	
12	Peindre l'élément.	
13	Poser les garnitures d'étanchéité.	

		1
	Opération ne nécessitant pas le passage de la caisse au marbre.	-
	DÉPOSE (voir Pl. 25).	
1	Meuler (meule carotte) les deux lignes de soudure avant et arrière (en AB et CD) (voir fig. 2 pour l'avant et fig. 3 pour l'arrière).	
2	Percer les points de soudure et dégrafer (burin à dégrafer) la tôle de fermeture sur le brancard et sur le renfort de support de cric (en B C et A D) (voir fig. 2 pour l'avant et fig. 3 pour l'arrière).	
3	Eliminer les brasures par chauffe aux points (A, B et D).	
4	Déposer la tôle de fermeture.	
	PRÉPARATION	
5	Éliminer par planage, meulage ou soudure les déformations, aspérités ou déchirures des bords dessoudés.	
6	Dégraisser à l'essence ou au white spirit l'élément neuf.	
	POSE (voir Pl. 25).	
7	Présenter la tôle de fermeture.	
8	Souder par points (pince à souder) (en A D et B C) (voir fig. 2 pour l'avant et fig. 3 pour l'arrière).	
9	Souder (soudure autogène sans apport de métal) les bords (en AB et CD) (voir fig. 2 pour l'avant et fig. 3 pour l'arrière).	
10	Braser, pour assurer l'étanchéité, les points (A, B et D).	
11	Réaliser l'étanchéité du point C à l'aide de mastic.	
12	Plier le sertissage de garniture d'étanchéité au même angle que celui du bas de porte (voir fig. 4).	
13	Peindre l'élément.	

10

OUTILLAGE

Opération ne nécessitant pas le passage de la caisse au marbre.

DÉPOSE (voir Pl. 30).

- 1 Caler la voiture à l'AR à une hauteur suffisante pour accéder au-dessous de l'unit.
- Repérer les points de soudure fixant la tôle de fond de coffre, pour cela :

 Détruire l'insonorisant au chalumeau et nettoyer (à la brosse métallique) le pourtour du fond de coffre.
- Pointer, percer les points de soudure et les dessouder (burin à dégrafer) (en A A', A B, A' B' et B B').
- 4 Déposer la tôle de fond de coffre.

PRÉPARATION

- Éliminer par planage, meulage ou soudure les déformations ou déchirures des bords dessoudés ou coupés.
- 6 Nettoyer à l'essence ou au white spirit la tôle neuve de fond de coffre.
- 7 Nettoyer (disque abrasif) le pourtour du fond de coffre sur la caisse.

POSE (voir Pl. 30).

- Présenter la tôle de fond de coffre, la brider à l'aide de serre-joints, sur les passages de roue et sur la tôle de logement du réservoir d'essence.
- 9 Souder par points extérieurement (soudeuse en bout) la tôle de fond de coffre et la tôle de logement du réservoir d'essence

(en A A').

- Souder par points (pince à souder) la tôle de fond de coffre avec les passages de roues (en A B et A' B')
 - et avec le panneau AR de fermeture de coffre. (en BB').

3 CV	AM	OPÉRATION Nº AM 832-1: Remplacement d'une tôle de fond de coffre AR.	Op. AM 8
11		Faire 4 points de brasure dans les 4 coins du fond de coffre (en A, B, A' et B').	OUTILLAGE
12		Faire quelques points de brasure de sécurité (extérieurement) sur le pourtour du fond de coffre (en A B, B B', A' B' et A A').	
13		Mastiquer les intersections des plans de joint de tôles à l'intérieur du coffre.	
14		Peindre la tôle de fond de coffre.	
15		Insonoriser extérieurement (Asophone).	

	OUTILLAGE
Notre Service des Pièces détachées vend les éléments constitutifs du pare-chocs AV ou AR.	
DÉMONTAGE	

- 1 Percer les rivets fixant l'élément à Ø=5 mm.
- 2 Sectionner la tige des rivets au burin.
- 3 Chasser les rivets.

MONTAGE

Utiliser les rivets aluminium 618.514 qui seront raccourcis de 3 mm environ.

- 4 Mettre le rivet en place.
- 5 Laisser reposer la tête du rivet sur un morceau de bois dur.
- 6 Écraser la tige du rivet à l'aide d'une bouterolle.

Pour les deux rivets fixant la contre-lame de pare-chocs, utiliser une tige de $\emptyset = 7$ mm qui passera à travers la boutonnière de la contre-lame de pare-chocs.

NOTA. - Avant le rivetage complet, s'assurer que les éléments du pare-chocs sont bien en ligne.

OUTILLAGE DÉPOSE Déposer le cendrier. Déposer le bouton. Le bouton est simplement emmanché « dur » sur un axe de Ø = 4,5 mm à tête Tirer sur le bouton en le faisant tourner sur son axe. POSE 3 Préparer une vis Parker de ø approprié (5 ou 6 mm suivant la dimension du trou dans le bouton). Meuler l'extrémité de la vis, si celle-ci est trop longue. Fixer le bouton sur le cendrier à l'aide de cette vis en intercalant une rondelle plate sous tête. 4 Poser le cendrier. 5

	OUTILLAGE	
Les cotes principales permettant de contrôler un châssis figurent sur les Pl. 12. Pour le contrôle des longerons, utiliser le gabarit MR-3747	Gabarit MR-3747	
	No. of the second second	

3

OUTILLAGE

PORTES

Si la réparation ne nécessite pas la dépose des pivots d'articulation, il suffit, pour déposer les portes, de dévisser les vis de réglage du pivot *inférieur* sans toucher aux vis supérieures. Ceci évite de refaire un réglage au remontage.

Monter les portes (voir Pl. 36).

(Dans le cas où les pivots ont dû être démontés.)

Porte AV:

- a) Présenter sur la tôle supérieure support de pivot le support (1) de vis de pivot muni d'un ensemble de cales (2) de réglage d'une épaisseur de 5 mm environ. Bloquer l'ensemble sur la tôle support de pivot (voir fig. 2).
- b) Présenter sur la tôle latérale d'auvent à la partie inférieure le support de vis de pivot inférieur muni également d'un ensemble de cales de réglage de 5 mm d'épaisseur environ. Bloquer l'ensemble sur la tôle latérale d'auvent.
- c) Procéder de même de l'autre côté de la voiture.

Porte AR:

- d) Présenter sur le pied milieu à la partie supérieure le support (3) de vis de pivot supérieur muni d'un ensemble de cales (4) de réglage d'une épaisseur d'environ 4 mm. Bloquer l'ensemble sur le pied milieu.
- e) Présenter sur le pied milieu à la partie inférieure le support de vis de pivot inférieur muni d'un ensemble de cales de réglage d'une épaisseur d'environ 3 mm.
- f) Procéder de même de l'autre côté de la voiture.
- g) Régler le dépassement de la vis (5) de pivot supérieure AV de porte AV. Assurer un dépassement d'environ 18 mm (voir fig. 2). Bloquer le contre-écrou.
- h) Régler le dépassement de la vis (6) de pivot supérieure AV de porte AR. Assurer un dépassement d'environ 16 mm (voir fig. 3). Bloquer le contre-écrou.
- j) Procéder de même de l'autre côté de la voiture.

Régler les portes (voir Pl. 36).

- a) Monter les gâches de porte. Approcher les vis de fixation sans les serrer. Les dents de la roue doivent pénétrer d'au moins 4 mm dans les gâches (voir fig. 4).
- b) Placer si nécessaire des cales de réglage entre la gâche et le pied de caisse pour assurer cette condition. Bloquer les vis de fixation.
- c) Les portes doivent être centrées dans les entrées de portes.
- En particulier, les jeux entre le pied milieu et, d'une part, l'encadrement de glace AV, d'autre part, l'encadrement de glace AR doivent être égaux et constants, jeux « a » (voir section A, Pl. 36).

6

8

OUTILLAGE

- Réaliser cette condition en modifiant s'il y a lieu la position des portes. Déplacer les support des vis de pivot et régler les vis.
- On peut admettre que les jeux ne soient pas exactement égaux dans les arrondis AV et AR d'entrée de porte.
- d) Vérifier que le jeu entre les portes est égal sur toute la hauteur et compris entre 4 et 10 mm. En général le jeu est de 8 mm.

HABILLAGE AVANT

Monter la tôle d'habillage AV.

Présenter la tôle d'habillage AV avec le pare-chocs, la positionner à fond de boutonnières vers le haut et le plus possible vers l'AR.

5 Monter les ailes AV.

- a) Le jeu entre ailes et portes doit être égal sur toute la hauteur. Il doit être égal à celui existant entre les portes et compris entre 4 et 10 mm. En général le jeu est de 8 mm.
- b) S'assurer que les portes AV sont en retrait de 1 à 3 mm par rapport aux ailes AV (ceci afin d'éviter tout sifflement en roulage). Régler la position de l'aile en la déplaçant dans ses boutonnières. Si nécessaire agir sur l'épaisseur des cales (2) de support de pivot de porte (voir Pl. 36, fig. 2).
- Monter le capot moteur (voir Op. AM 852-1).

HABILLAGE ARRIÈRE

Monter les ailes AR.

- a) Positionner les ailes de façon que le jeu entre ces ailes et les portes AR soit constant et égal à celui existant entre les portes AV et AR.
- b) S'assurer que les ailes AR sont en retrait de 1 à 3 mm par rapport aux portes AR (ceci afin d'éviter tout sifflement en roulage).

Monter la porte de coffre AR.

- a) Monter les charnières sur la porte de coffre.
- b) Visser les 2 vis de fixation du couvercle de coffre (munies de leurs rondelles) de quelques filets dans la partie inférieure de l'encadrement de lunette AR.
- c) Présenter la porte de coffre en engageant les charnières sur les vis. Mettre la béquille en place afin de maintenir la porte en position ouverte.

V	AM OPÉRATION Nº AM 800-0: Réglage des éléments.	Op. AM 800-0 61
		OUTILLAGE
	d) Approcher les vis sans les bloquer (utiliser la clé MR 3192-90, voir Pl. 36, fig. 5)	Clé MR 3192-90
	e) Fixer sur la porte les tirants de porte.	
	f) Fermer la porte et répartir également les jeux entre ailes et porte de coffre.	
	g) S'assurer que la porte est sensiblement au même niveau que la partie supérieure des ailes AR. Bloquer les vis de fixation	Clé MR 3192-90

Cette gamme a pour but de signaler au réparateur les points de fixation des divers éléments. Pour les réglages, voir Op. AM 800-0. CAPOT 1 Déposer le capot muni de ses charnières : 2 vis de chaque côté sur chacune des 2 ailes AV. 2 AILE AV a) Déposer la vis supérieure fixant l'aile sur la tôle d'habillage (dans l'axe du phare). b) Déposer la vis inférieure fixant l'aile sur la tôle d'habillage (à l'AV de la roue AV). c) Déposer la vis supérieure fixant l'aile sur la tôle latérale d'auvent. d) Déposer les 2 vis de fixation du capot sur aile AV. e) Déposer la vis de fixation inférieure sur la tôle latérale d'auvent. ATTENTION. — Cette vis est accessible par l'intérieur de la caisse. Il faut déposer au préalable le bouchon en vinyle d'obturation du trou d'accès. f) Déposer la vis de fixation sur la patte fixée sur le tablier d'auvent. Repérer la position des rondelles de réglage. 3 PORTES AV a) Désaccoupler le tirant d'ouverture de porte, de la chape sur caisse b) Dévisser la vis inférieure de pivot. NOTA. — Ne pas dérégler la vis supérieure de pivot. PORTE AR 4 Opérer comme pour la porte AV. 5 TOLE D'HABILLAGE Maintenir le capot ouvert (la béquille de ce dernier étant fixée sur la tôle d'habillage AV). Ne pas déposer le capot pour éviter un réglage ultérieur. a) Désaccoupler les fils de phare et clignotants, bobine et bougies.

Désaccoupler le fil de masse entre moteur et tôle d'habillage. Désaccoupler les flexibles de phare, de la commande sur tablier.

CV AM	OPÉRATION N	o AM	800-1:	Dépose	des	éléments	d'habillag
-------	-------------	------	--------	--------	-----	----------	------------

Op. AM 800-1 63

b)	Déposer	l'ensemble	tôle	d'habillage,	pare-chocs	AV	:
------------	---------	------------	------	--------------	------------	----	---

- 4 vis de fixation sur le pare-chocs (2 vis de chaque côté).
- 2 vis entretoises sur les passages de roues.
- 2 vis supérieures de fixation sur les ailes AV (dans l'axe des phares).
- 2 vis de fixation inférieures sur les ailes AV.
- 2 vis de fixation sur les supports AV du châssis.
- 2 vis sur les pattes fixées sur les passages de roues AV.
- 2 vis de fixation des tendeurs sur les passages de roue.

AILE AR

3

6

7

8

a) Déposer les 4 vis de fixation sur les passages de roues AR (accessibles par l'intérieur du coffre à bagages).

- b) Déposer la vis inférieure AR sur le passage de roue AR (coin inférieur AR de coffre).
- c) Déposer la vis de fixation AV située à la partie inférieure de l'aile AR (à l'intérieur de l'aile dans l'axe longitudinal de la roue AR).

PORTE DE COFFRE A BAGAGES

Déposer les 2 vis de fixation sur la traverse inférieure de lunette AR (accessibles par l'intérieur du coffre, avec encoches pour passage de la clé) (utiliser la clé MR 3192-90, voir Pl. 36, fig. 5).

PASSAGE DE ROUE AV

Déposer préalablement l'aile AV.

- a) Déposer la vis fixant le tendeur de liaison à la tôle d'habillage sur le passage de roue.
- b) Déposer les 2 vis de fixation sur la tablette de tablier d'auvent.
- c) Déposer les 2 vis d'assemblage sur les tôles fixées sur le tablier d'auvent.
- d) Déposer la vis d'assemblage sur la patte de fixation sur la tôle d'étanchéité AV sur châssis (partie inférieure).
- e) Déposer la vis sur le support de la tôle d'habillage et pare-chocs AV.
- f) Déposer la vis sur la patte de fixation AV sur tôle d'habillage.

OUTILLAGE

Clé MR 3192-90

Les Pl. 40 représentent les liaisons des tôles dont l'étanchéité doit obligatoirement être assurée par du mastic.

Ces mastics peuvent être appliqués :

soit à l'aide de pistolets pneumatiques ou de pompes à main équipés de buses spéciales (plates, rondes ou coudées),

soit à la main (lorsqu'il s'agit de mastics en « cordon »).

La liste de ces produits est donnée sur la page V du dictionnaire.

Pour l'utilisation, le séchage, la peinture, se reporter aux notices d'emploi des différents fournisseurs.

OUTILLAGE DÉPOSE Déposer le panneau de garniture intérieur de porte. 2 Décoller dans l'angle supérieur AV la feuille d'étanchéité en vinyle sur environ 120 à 130 mm. NOTA. — Éviter de déchirer la feuille lors du décollage. 3 Sortir du boîtier de maintien (à l'intérieur de la porte) l'axe épaulé de fixation de tirant. Pour cela, appuyer simplement avec le doigt à la partie inférieure de l'axe et le pousser vers le haut. L'axe doit sortir sans difficulté s'il est bien placé par rapport au trou existant dans le tirant en nylon. 4 Aplatir à l'aide d'une pince la partie inférieure du rivet fenté de fixation du tirant sur le pied. 5 Sortir le rivet par le haut. Dégager le tirant par l'AV de la porte. POSE 7 Dans l'intérieur de la porte, engager l'axe épaulé dans le trou supérieur de boîtier. 8 Passer le tirant dans la boutonnière de la porte. 9 Terminer la mise en place de l'axe épaulé dans le trou AR du tirant. Présenter le tirant entre les 2 pattes de maintien sur le pied. Positionner le trou de fixation en face 10 de ceux des pattes. (Pour cela, ouvrir plus ou moins la porte.) 11 Mettre en place le rivet fenté. 12 Écarter au tournevis les 2 branches du rivet fenté. 13 Coller le coin de la feuille d'étanchéité en vinyle décollée lors de la dépose (colle EC 1236). 14 Monter le panneau de garniture intérieur de porte.

		OUTILLAGE
	Le procédé de remplacement des caoutchoucs d'étanchéité est le même pour les portes et la porte de coffre.	
	DÉPOSE (voir Pl. 42, fig. 2).	
1	Écarter à la main la lèvre « a » caoutchouc pour rendre visible le sertissage tôle.	
2	A l'aide d'une lame de tournevis, écarter la lèvre tôle « b » de pincement de la garniture.	
3	Dégager la garniture en la tirant à soi.	
	POSE (voir Pl. 42, fig. 3).	
4	Commencer la mise en place par un angle, introduire la lèvre « c » du caoutchouc dans le sertissage.	
	Portes. Commencer le sertissage par l'angle supérieur « d » de la porte.	
	Porte de coffre. Commencer le sertissage par un des coins supérieurs de la porte.	
5	Rabattre la lèvre tôle « b », à l'aide de la pince 3806-T	Pince 3806-T
6	Couper si nécessaire l'excédent de garniture.	
7	Faire les retouches de peinture sur le sertissage en tôle.	
	REMARQUE. — Les cotes indiquées sur la Pl. 44 indiquent les positions relatives idéales des différents profilés de portes et carrosserie pour obtenir une étanchéité maximale.	

1

OUTILLAGE

NOTA. — (Voir Pl. 37).

Les axes d'articulation (2) des charnières (1) de capot ne sont maintenus en place que par les 2 boîtiers de finition (3). Le positionnement correct de ces pièces est très important.

DÉPOSE (voir Pl. 37).

1er cas. — Dépose de l'ensemble : capot, charnières (1) et pattes d'articulation (4).

- Repérer (au crayon ou à la pointe à tracer) la position des pattes d'articulation (4) sur les ailes, avant la dépose (ceci évite le réglage du capot lors de la pose).
- 2 Dévisser les vis (5) de chaque côté.
- Déposer l'ensemble : capot, charnières (1) et pattes d'articulation (4). (Cette façon d'opérer évite une déformation possible des boîtiers de finition (3) et est de beaucoup préférable.)
 - 2e cas. Dépose en pièces détachées pour remplacement d'une de ces pièces.
- Sortir les boîtiers de finition (3) en les faisant coulisser vers l'AR suivant flèche « F » pour éviter de les déformer (en écartant les ailes).
- 5 Sortir les axes (2) des charnières (1), récupérer les rondelles (6).

POSE (voir Pl. 37).

1er cas. — Les charnières n'ont pas été démontées.

- 6 Fixer les pattes d'articulation (4) sur les ailes d'après les repères faits à la dépose.
 - 2e cas. Les charnières ont été démontées.
- Présenter les axes (2) dans les charnières (1) et dans les pattes d'articulation (4) en interposant de part et d'autre les rondelles entretoises (6).
- 8 Mettre en place les boîtiers de finition (3) en les faisant coulisser de l'AR vers l'AV suivant flèche « F' ».
 - TRÈS IMPORTANT (voir fig. 2).
- S'assurer que l'embouti « b » pénètre dans le trou de passage de l'axe (2) afin que le boîtier de finition (3) soit parfaitement immobilisé.

S'assurer que les bords rabattus « C » sont engagés correctement sous les charni RÉGLAGE DU CAPOT (voir Pl. 37). Desserrer les vis (5) des pattes d'articulation (4). S'assurer que le jeu entre le bord AR du capot et l'auvent est constant sur t 3 mm près.	ières (1).
Desserrer les vis (5) des pattes d'articulation (4). S'assurer que le jeu entre le bord AR du capot et l'auvent est constant sur t	
12 S'assurer que le jeu entre le bord AR du capot et l'auvent est constant sur t	
	toute la longueur à
S'assurer que le jeu entre les bords latéraux du capot et les ailes est constant et 7 mm.	compris entre 3 et
14 Déplacer le capot à la demande pour obtenir ces conditions.	
Resserrer les vis (5). NOTA. — 1° Il est parfois nécessaire de déplacer les ailes pour obtenir ces co 2° Il est indispensable de régler le verrouillage après chaque réglag	
RÉGLAGE DU VERROUILLAGE	
NOTA. — Lorsque l'engâchage est correct, le capot ne doit pas avoir de jeu vert tente de le soulever, et le déverrouillage doit se faire sans difficulté.	icalement lorsqu'on
16 Régler l'engâchage dans le sens longitudinal en déplaçant :	
a) Soit la serrure dans ses boutonnières.	
 b) Soit la tôle d'habillage AV. (En agissant sur les tendeurs, ces derniers comport à leur fixation sur les passages de roues.) 	ent une boutonnière
Il faut préalablement desserrer les 2 vis supérieures de fixation de la tôle d'h	abillage.
c) Soit les pattes (4) d'articulation du capot.	
Régler la position de la gâche. Des boutonnières permettent un réglage en hauteur lorsqu'on a desserré les éc	crous de fixation.

OUTILLAGE DÉPOSE (voir Pl. 34). 1 Déposer le panneau de garniture intérieur. 2 Déposer les vis (1) de fixation de la serrure. 3 Déposer la serrure en débranchant la biellette (2) de commande de la poignée intérieure. 4 Déposer la poignée intérieure (3). Pour cela : a) Dévisser la vis (4) de fixation de poignée située à l'intérieur de porte en tournant l'embase 6 pans (5) fixée à l'extérieur sous la partie AR. (Tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.) b) Faire pivoter la poignée d'un quart de tour pour la sortir de la porte avec la biellette de commande. 5 Déposer la poignée extérieure (6) en dévissant la vis de fixation (7) par l'intérieur. Dégager la poignée de la porte en la faisant pivoter d'un quart de tour. POSE (voir Pl. 34). Présenter la poignée intérieure (3) de porte munie de la rondelle (8) caoutchouc épaulée, de sa 6 biellette (2) de commande et de la plaquette (24) d'insonorisation en introduisant la biellette par le trou prévu dans la porte. 7 S'assurer que la vis (4) de fixation de poignée est bien en place sur la tôle (la mettre en place par l'intérieur de la porte). Cette vis est entraînée par l'embase 6 pans (5) et arrêtée par une rondelle (9) fendue logée dans l'épaulement de l'embase. Une rondelle fibre (10) d'insonorisation est intercalée entre l'embase et la tôle de la porte. 8 Faire pivoter la poignée d'un quart de tour dans son alésage pour amener son extrémité en regard du 2e trou de fixation. Fixer la poignée en tournant l'embase 6 pans (5) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. 9 Présenter la serrure sur la porte. Présenter la biellette (2) de commande sur le loquet (11) de la serrure. 10 11 Fixer la serrure sur la porte à l'aide des vis (1).

70	OPÉRATION Nº AM 861-1: Remplacement d'une serrure de porte et de ses commandes.	3
12	S'assurer du fonctionnement de la serrure.	OUTILLAGE
13	Présenter la poignée extérieure (6) (munie de sa rondelle (12) caoutchouc, épaulée) dans sa boutonnière. La faire pivoter d'un quart de tour. La fixer par la vis (7) passée par l'intérieur de la porte en intercalant les rondelles (13, 14 et 23) entre poignée et porte.	
14	Monter le panneau de porte dans son sertissage nylon.	

OUTILLAGE DÉPOSE (voir Pl. 34). 1 Déposer le panneau intérieur de garniture de porte. 2 Décoller partiellement la feuille en vinyle d'étanchéité de doublure de porte. 3 De l'intérieur de la porte, dévisser la vis de fixation (7) AR de la poignée. 4 Dégager la poignée de la porte en la faisant pivoter d'un quart de tour. 5 Dévisser le contre-écrou (15) ainsi que la vis de réglage (16) et les déposer. 6 Sortir le bouton-poussoir (17) et son ressort de rappel (18). 7 Déposer le jonc de barillet (19) et dégager le barillet (20). POSE (voir Pl. 34). 8 Mettre en place la clé de contact dans le barillet (20). 9 Mettre en place le verrou de barillet (21) dans le bouton-poussoir (17). Présenter le barillet (20) dans le bouton-poussoir (17) pour que le téton excentré pénètre dans l'encoche du verrou (21). Monter le jonc (19). Monter la rondelle antibruit (22) sur le bouton-poussoir (17). Présenter le ressort de rappel (18) dans la poignée de porte. 10 Présenter le bouton-poussoir (17) dans la poignée (6) de porte. 11 12 Appuyer sur le bouton-poussoir et présenter la vis de réglage (16) et son contre-écrou (15). Visser l'ensemble dans le bouton (17). Présenter la poignée (6) (munie de la rondelle (12) caoutchouc, épaulée) sur la porte. L'introduire 13 dans la boutonnière et la faire pivoter d'un quart de tour. 14 Par l'intérieur de la porte, fixer la poignée à l'aide de la vis (7) en intercalant les rondelles (13, 14 et 23). Bloquer la vis. 15 Coller la feuille vinyle d'étanchéité de doublure de porte. 16 Monter le panneau intérieur de garniture de porte.

T		OUTILLAGE
	DÉPOSE (voir Pl. 32).	
1	Déposer les balais d'essuie-glace.	
2	Dégager l'extrémité de la clé (2) à l'aide d'un tournevis glissé sous la clé. Tirer sur la clé pour la dégager.	
3	Déposer la glace et son caoutchouc.	
	POSE (voir Pl. 32).	
4	Présenter le caoutchouc sur la tôle de baie de pare-brise, les extrémités se rejoignant au centre de la baie à la partie inférieure.	
	NOTA. — Ce caoutchouc est coupé à longueur et ne doit pas être raccourci.	
5	Encoller la jonction (colle EC 1236 Minnesota ou 855 C l'Arbrisseau).	
6	Lubrifier abondamment à l'eau glycérinée (proportion 50 %) le logement de la glace dans le caout- chouc de pare-brise.	
7	Placer dans le logement réservé à la glace une clé de verrouillage usagée (comme indiqué fig. 1).	
8	Présenter un coin inférieur de pare-brise au milieu du caoutchouc (à la partie inférieure) entre les lèvres du caoutchouc écartées par la clé (voir fig. 1).	
9	Pousser la glace (suivant flèche F) dans son logement afin de lui faire prendre sa position définitive dans la partie inférieure (voir fig. 2).	
10	Continuer la mise en place en frappant sur le pare-brise avec la paume de la main ou à l'aide d'un maillet en caoutchouc tout en tirant sur la clé.	
11	Lorsque la clé est enlevée, frapper à nouveau sur le pare-brise pour lui faire prendre sa position définitive.	
12	Lubrifier abondamment à l'eau glycérinée (proportion 50 %) le logement de la clé dans le caoutchouc de pare-brise.	
13	Présenter une extrémité de la clé (2) dans le manche puis dans le bec de l'outil 3805-T comme indiqué figure 3	Outil 3805-T
14	Commencer la mise en place de la clé au milieu de la partie supérieure du caoutchouc, introduire environ 20 mm de cette clé dans le caoutchouc.	

CV A	M OPÉRATION Nº AM 961-1: Remplacement d'une glace de pare-brise.	Op. AM
		OUTILLAGE
.5	Introduire le bec de l'outil entre les lèvres du caoutchouc comme indiqué figure 3 et, tout en mainte- nant l'extrémité de la clé dans le fond de la gorge, tirer sur l'outil, en appuyant fortement pour que le bec de l'outil reste engagé dans la gorge.	
6	La jonction des extrémités de la clé se fera à la partie supérieure. Pour cela, dégager la clé de l'outil. Couper la clé à une longueur telle qu'elle recouvre l'extrémité déjà engagée de 15 à 20 mm. Mettre l'extrémité libre de la clé en butée sur l'extrémité engagée (voir fig. 4). Écarter les lèvres du caoutchouc et faire pénétrer la clé à l'aide de la roulette de l'outil (comme indiqué fig. 4).	

		OUTILLAGE
	DÉPOSE	
1	Déposer la porte (voir Op. AM 800-1).	
	2 op cost an post (ice op case)	
	DÉSHABILLAGE (voir Pl. 35).	
	DESTABLEAGE (Volt 11. 33).	
2	Déposer le panneau :	
	Déposer la vis cruciforme placée sous l'accoudoir. Écarter la lèvre du jonc vinyle, entourant le panneau, à l'aide d'un tournevis et, à mesure, dégager	
	le panneau du jonc.	
	Le panneau est maintenu à la partie supérieure par 2 pattes tôle. Tirer le panneau vers le bas pour le dégager.	
3	Décoller les feuilles d'étanchéité en vinyle.	
4	Déposer l'encadrement (6) de glaces de porte.	
5	Déposer les glaces.	
6	Déposer les coulisses supérieures AV (9) et AR (10) de l'encadrement (6) de glaces de porte (les dégager à l'aide d'un tournevis).	
7	Dégager l'obturateur (11), la coulisse inférieure (12) et la garniture (5) d'étanchéité inférieure de glace. (Pour cela, ouvrir légèrement les pattes de sertissage aux extrémités AV et AR de la coulisse.)	
8	Déshabiller les glaces :	
	a) Déposer le verrou (13) sur la glace coulissante.	
	b) Déposer le chaussement (7) et la garniture (8) d'étanchéité.	
9	Déposer la bordure de finition (3) et la butée (4) d'arrêt de glace. Pour cela, percer ou coupe rau burin les têtes des rivets.	
10	Déposer les garnitures d'étanchéité (1) et (2).	
11	Faire sauter le rivet laiton de fixation (f) de butée de glace fixe dans l'encadrement (6). Déposer la butée.	
	PRÉPARATION	
12	Gratter la colle Néoprène V 30 qui reste à l'intérieur de l'encadrement (6) de glace.	

	OUTILLAGE
HABILLAGE (voir Pl. 35).	
Présenter le jonc de finition de panneau de porte et le maintenir en place en rabattant la première patte de sertissage.	
Continuer la mise en place, tendre légèrement le jonc si nécessaire.	
Rabattre les pattes de sertissage.	
Monter le tirant d'ouverture de porte (voir Op. AM 842-1).	
Monter la serrure et sa tige de commande.	
Monter la vis de fixation de poignée intérieure.	
Monter la poignée intérieure (voir Op. AM 861-1).	
Monter la poignée extérieure (voir Op. AM 861-1).	
Présenter les caoutchoucs d'étanchéité (1 et 2) sur les parties latérales de la porte, aux extrémités supérieures AV et AR.	
Présenter la bordure (3) de finition inférieure de glace munie de ses embouts caoutchouc.	
Présenter la butée (4) d'arrêt de glace. River l'ensemble sur la porte. Utiliser des rivets Pop de 3,2 mm et la pince 3802-T (voir Pl. 31, fig. 3)	Pince à river 3802-T
Monter la garniture caoutchouc (5) sur la face externe de la porte et couper la lèvre intérieure à l'aplomb de la porte (comme indiqué en (C) et (D), voir fig. 3).	
Placer une boule de mastic (pour assurer l'étanchéité) à l'extrémité supérieure des caoutchoucs (1) et (2).	
Présenter la glace fixe préalablement chaussée (voir Op. AM 961-8) dans la rainure extérieure de la coulisse inférieure (12).	
Présenter la glace mobile dans la rainure intérieure de cette coulisse (12).	
Dans le fond de l'encadrement (6) de glace poser un léger cordon de colle EC 1236 de Minesotta de France.	
Présenter les coulisses (9) et (10) dans l'encadrement (6). Bien tasser dans les coins, surtout dans l'angle aigu.	
	Présenter le jonc de finition de panneau de porte et le maintenir en place en rabattant la première patte de sertissage. Continuer la mise en place, tendre légèrement le jonc si nécessaire. Rabattre les pattes de sertissage. Monter le tirant d'ouverture de porte (voir Op. AM 842-1). Monter la serrure et sa tige de commande. Monter la vis de fixation de poignée intérieure. Monter la poignée intérieure (voir Op. AM 861-1). Monter la poignée extérieure (voir Op. AM 861-1). Présenter les caoutchoucs d'étanchéité (1 et 2) sur les parties latérales de la porte, aux extrémités supérieures AV et AR. Présenter la bordure (3) de finition inférieure de glace munie de ses embouts caoutchouc. Présenter la butée (4) d'arrêt de glace. River l'ensemble sur la porte. Utiliser des rivets Pop de 3,2 mm et la pince 3802-T (voir Pl. 31, fig. 3)

30	Présenter l'encadrement sur les glaces et le fixer provisoirement sur la porte par les quatre vis de fixation.	
31	Présenter le verrou (13) sur la glace mobile (voir coupe E E', fig. 6).	
	NOTA. — Il est nécessaire, afin d'éviter les bruits, d'enduire de suif les faces du verrou en contact avec la bordure (3) de finition inférieure de glace.	
32	Régler la hauteur du verrou pour obtenir un coulissement doux, bloquer les vis de fixation.	
33	Présenter l'écrou et sa cage maintenant l'accoudoir, par l'intérieur de la doublure de porte. Interposer une bande adhésive (ruban Barnadher) entre la cage de l'écrou et la tôle de doublure de porte pour assurer l'étanchéité.	
34	Perforer avec les 2 pattes de la cage le ruban adhésif et rabattre ces pattes sur l'autre face de la tôle. Percer à l'aide d'une piquette le ruban adhésif pour permettre le montage de la vis de fixation de l'accoudoir.	
35	A l'aide d'une piquette percer la coulisse supérieure (9) de glace en face du trou (f) prévu pour le rivet de butée (voir fig. 1).	
36	Présenter le rivet par l'extérieur.	
37	Présenter l'arrêtoir Nylon, la face oblique en appui contre la glace fixe. De préférence, engager le rivet dans le trou situé du côté de la face oblique de l'arrêtoir.	
38	River l'arrêtoir en épanouissant le rivet à l'aide d'un pointeau (maintenir le rivet à l'extérieur à l'aide d'un tas).	
39	Coller les feuilles d'étanchéité en vinyle sur les ouvertures intérieures des portes (colle E C 847).	
40	Monter le panneau intérieur de garniture de porte. Engager les pattes supérieures dans les ouver- tures de la porte.	
41	Serrer la vis de fixation inférieure d'accoudoir.	
	POSE	
42	Monter la porte sur la caisse (voir Op. AM 800-0).	
43	Vérifier que la porte est bien réglée (voir Op. AM 800-0).	
44	Bloquer les vis de fixation de l'encadrement de porte.	

	of Example A. A. Sol-4. Remplacement a une glace de tunede A.	Up. AM 961-4 77
	DÉPOSE (voir Pl. 33).	OUTILLAGE
1	Déposer la glace de lunette AR et son scellement caoutchouc par l'intérieur de la caisse après avoir coupé la lèvre extérieure du caoutchouc d'étanchéité à l'aide d'un tranchet.	
	PRÉPARATION	
2	Présenter le scellement caoutchouc sur la glace de lunette. Le mettre en place à l'aide de l'outil 3805-T (voir fig. 1)	Outil 3805-T
3	Placer dans la gorge prévue pour le logement « c » de la tôle de lunette une cordelette suifée de Ø = 3 mm, les extrémités se croisant au centre de la partie inférieure (voir fig. 3). La mise en place de la cordelette est facilitée par l'emploi de l'outil MR 3714-25 (voir fig. 4)	Outil MR 3714-25
	POSE (voir Pl. 33).	
4	Présenter la glace de lunette et son caoutchouc de scellement sur la tôle de baie de lunette (par l'intérieur de la caisse).	
	Faire sortir les extrémités de la cordelette vers l'AR.	
	Faire pénétrer la tôle de baie de lunette dans la gorge « c » du caoutchouc de scellement, en tirant sur les extrémités de la cordelette pendant qu'un aide appuie verticalement sur la glace.	
5	Continuer de tirer sur les extrémités de la cordelette pendant que l'aide appuie (de l'intérieur) sur la glace à l'endroit où la cordelette relève la lèvre de caoutchouc (voir fig. 2).	
	NOTA. — Pour éviter de déchirer la lèvre de caoutchouc, tirer la cordelette le plus près possible de la glace et parallèlement à celle-ci.	
6	Finir la mise en place de la glace en frappant sur celle-ci de l'intérieur à l'aide d'un maillet en caoutchouc.	

10

11

78	OPÉRATION Nº AM 961-7: Remplacement des glaces de porte AR.
	(Depuis Septembre 1961)
	DÉPOSE (voir Pl. 35).
1	Déposer la porte (voir Op. AM 800-1).
	Déposer le panneau de garniture intérieur. Pour cela : Déposer la vis cruciforme placée sous l'accoudoir. Écarter la lèvre du jonc vinyle entourant le panneau à l'aide d'un tournevis et, à mesure, dégager le panneau du jonc. Le panneau est maintenu à la partie supérieure par 2 pattes. Tirer le panneau vers le bas pour le dégager. Décoller les feuilles d'étanchéité en vinyle.
2	Déposer l'encadrement (1) de glaces de porte.
3	Déposer les glaces (2 et 3) et la butée de glace coulissante (4).
4	Déposer les coulisses supérieures AV et AR (5 et 6) de l'encadrement (1) de glaces de porte. (Pour cela faire glisser la lame d'un tournevis entre les coulisses et l'encadrement en évitant toutefois de déformer ce dernier).
5	Dégager l'obturateur (7), la coulisse inférieure (8) et la garniture d'étanchéité (9) inférieure de glace. (Pour cela, ouvrir légèrement les pattes de sertissage aux extrémités AV et AR de la coulisse).
6	Déshabiller les glaces :
	a) Déposer le verrou (10) sur glace coulissante.
	b) Déposer le chaussement (11) et la garniture d'étanchéité (12).
7	Déposer la bordure de finition (13). Pour cela, percer ou couper au burin les têtes des rivets.
8	Déposer les garnitures d'étanchéité (14) en face des fixations de l'encadrement de porte (1).
9	Faire sauter le rivet laiton de fixation de butée (15) de glace fixe dans l'encadrement (1). Déposer la butée (15).

PRÉPARATION

Gratter la colle Néoprène V 30 qui reste à l'intérieur de l'encadrement (1) de glace.

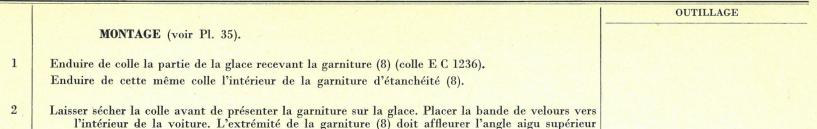
POSE (voir Pl. 35).

Présenter la garniture (9) d'étanchéité inférieure de glace sur la partie supérieure de porte (en « a »). Cette garniture est plus longue que la glace, répartir également le dépassement à l'AV et à l'AR de la porte.

	The solution of the solution o	ор. Ам 901-1 19
		OUTILLAGE
12	A l'AV couper l'aile intermédiaire « b » de la garniture au ras de la porte. Rabattre la patte de sertissage sur cette aile « b ».	
13	Couper l'aile « c » de la garniture au ras de la doublure intérieure de porte.	
14	Faire sur l'AR de la garniture les mêmes coupes qu'à l'AV (voir §§ 12 et 13).	
15	Présenter la bordure de finition (13) sur la porte (comme indiqué fig. 4) de façon que le rebord « d » de la bordure soit sensiblement sur le même plan que la partie supérieure de la feuillure intérieure de porte.	
16	Fixer la bordure de finition (13) à l'aide de 5 rivets (16) (utiliser la pince à river vendue sous le n° 3802-T).	Pince à river 3802-T
17	Présenter la coulisse inférieure (8) dans la garniture d'étanchéité (9).	
18	Monter les 2 butées caoutchouc (17) en bout de la garniture de finition.	
19	Présenter la glace AV (2) (la marque « SECURIT » en bas à l'AV). Chausser cette glace (voir fig. 5). Au préalable, coller (colle EC 1236 Minnesota de France) la garniture d'étanchéité (12) sur la glace pour qu'elle ne glisse pas lors du montage du chaussement (11). Laisser sécher la colle (la garniture se monte côté encoché vers le haut et côté velours de laine vers l'intérieur de la voiture).	
20	Enduire la garniture de savon de coco (savon utilisé pour le montage des pneus) ou d'eau glycérinée (proportion 50 %) afin de faciliter le glissement du chaussement. Monter le chaussement (11).	
21	Monter le verrou (10) sur la glace coulissante (3). Ne pas bloquer les vis, le réglage sera effectué après montage des glaces.	
22	Présenter la glace coulissante (3) sur la porte.	
23	Présenter la coulisse supérieure (6) sur la glace (3) et la cintrer suivant le contour de la glace.	
24	Chausser les coulisses (5 et 6) dans l'encadrement (1) de glace de porte. Au préalable, placer un cordon de colle EC 1236 (Minnesota de France) à l'intérieur de l'encadrement.	
25	Présenter les glaces sur la porte. Présenter l'encadrement (1) sur les glaces. Présenter les vis de fixation de l'encadrement sur la porte. Ne pas les bloquer pour permettre le réglage. Faire coulisser la glace et régler la position de l'encadrement. Serrer les vis.	
26	Introduire la butée en fibre (4) dans la coulisse (6) (dans le rail de la glace coulissante) à la partie supérieure AV.	

		_
27	Présenter la butée nylon (15) de glace fixe dans la coulisse (6) (dans le rail de la glace fixe et en appui sur la glace).	
	Raccourcir un rivet laiton (619.602) d'environ 3 mm.	
28	Introduire ce rivet par l'intérieur de la coulisse (6). River par l'extérieur à l'aide d'un pointeau. Boucher le rivet avec un peu de mastic pour assurer l'étanchéité.	
29	Régler l'engâchage du verrou (10) et le bloquer sur la glace coulissante (3).	
30	Présenter l'obturateur AR (7) de coulisse de glace dans la gorge pour glace fixe de la coulisse (au préalable, couper l'AV et l'AR de l'obturateur en biseau en suivant l'inclinaison de la glace fixe et de la bordure de finition).	
31	Introduire 3 boules de mastic pour assurer l'étanchéité :	
	a) A l'AV entre la lèvre extérieure de la garniture d'étanchéité (9) et la glace fixe (2) (en « e », voir fig. 2).	
	b) A l'AR entre la lèvre extérieure de la garniture d'étanchéité (9) et la glace fixe (2) (en « e », voir fig. 2).	
	c) Entre la garniture d'étanchéité (9) et l'encadrement de glace (1) à l'AR de la glace coulissante.	
32	Coller les feuilles de vinyle (colle EC 1236 Minnesota) pour obturer les ouvertures de la loublure de porte.	
33	Monter le panneau de garniture intérieur de porte.	
34	Poser la porte. La régler (voir Op. 800-1).	

3



Présenter le chaussement (7). L'encoche (h) sera située vers le haut de la glace (voir fig. 3). Pour faciliter le coulissement, enduire la garniture de savon de coco ou d'eau glycérinée à 50 %.

arrière de la glace. De préférence maintenir la garniture sous pression pendant le séchage.

4 Couper en biseau l'excédent de garniture.

- NOTA. 1° Tous les éléments d'habillage sont vendus par notre Service des pièces détachées, prêts à être collés sur la caisse.
- 2º Les planches 41 permettent d'identifier les différents éléments de garniture. Ces planches indiquent également la position des divers éléments sur la voiture.
- 3° Les garnitures sont collées. Nous conseillons d'utiliser une colle genre Glutafix T ou EC 1236 Minnesota de France.

POSE

Pour éviter de déformer le plancher de la voiture, il faut le protéger à l'aide d'une feuille de contreplaqué, découpée suivant les indications du MR 4451 (voir Pl. 44).

	NOTA. — Pendant le stockage, il ne faut pas plier le drap. Celui-ci est livré roulé par notre Service des pièces détachées.
	DÉPOSE
1	Déposer le pavillon (voir Op. AM 825-1).
2	Décoller à la main la garniture du pavillon.
3	Nettoyer (à l'essence) l'intérieur du pavillon.
	NOTA. — Il est inutile d'éliminer complètement la colle existante. Il faut simplement que la surface intérieure du pavillon soit lisse.
	POSE
4	Enduire de colle l'intérieur du pavillon (colle Glutafix T). Étendre cette colle au rouleau et au pinceau.
	NOTA. — Ne pas laisser sécher la colle plus de 30 mn.
5	Mettre en place le drap de pavillon.
	Pour cela, plier le drap en deux dans le sens de la longueur. Le mettre en place. Faire adhérer la moitié du drap sur le pavillon, puis rabattre l'autre moitié.
6	Faire adhérer correctement le drap à l'aide d'un rouleau en polyuréthane.
7	Laisser sécher 2 heures au minimum. Il est préférable d'attendre 4 ou 5 heures avant de retourner le pavillon.
8	Monter le pavillon (voir Op. AM 825-1).

Les planches 39 représentent les zones insonorisées de la voiture.

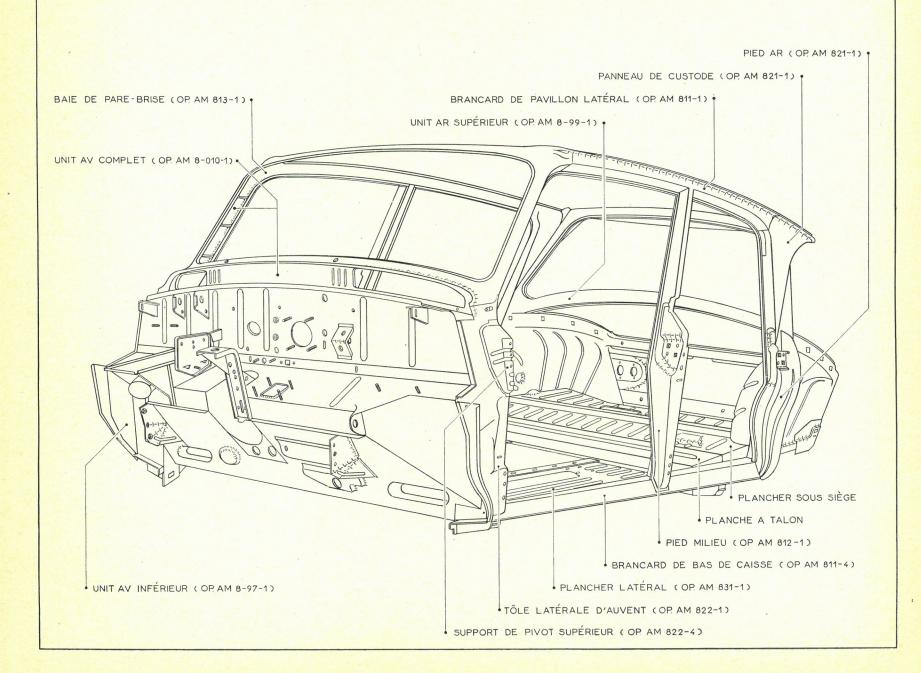
- Pour insonoriser nous recommandons en réparation l'ASOPHONE ou l'INSONASTIC, qui s'appliquent au couteau ou mieux au pinceau sous une épaisseur de 1 à 3 mm. Sécher à l'air pendant 10 à 12 heures.
- Ces produits à base de bitume et d'amiante ont une consistance pâteuse et s'emploient tels qu'ils sont livrés. Il peuvent être dilués à l'eau quand ils épaississent. Ils brûlent au contact d'une flamme mais la combustion s'arrête dès que la flamme est éloignée.
- Ces produits, en plus de leurs qualités insonorisantes, améliorent l'étanchéité.
- NOTA. Nous utilisons en fabrication l'insonorisant KELLER en plaques. Ce produit doit passer au four après application et son emploi est difficile en réparation.

PLANCHES

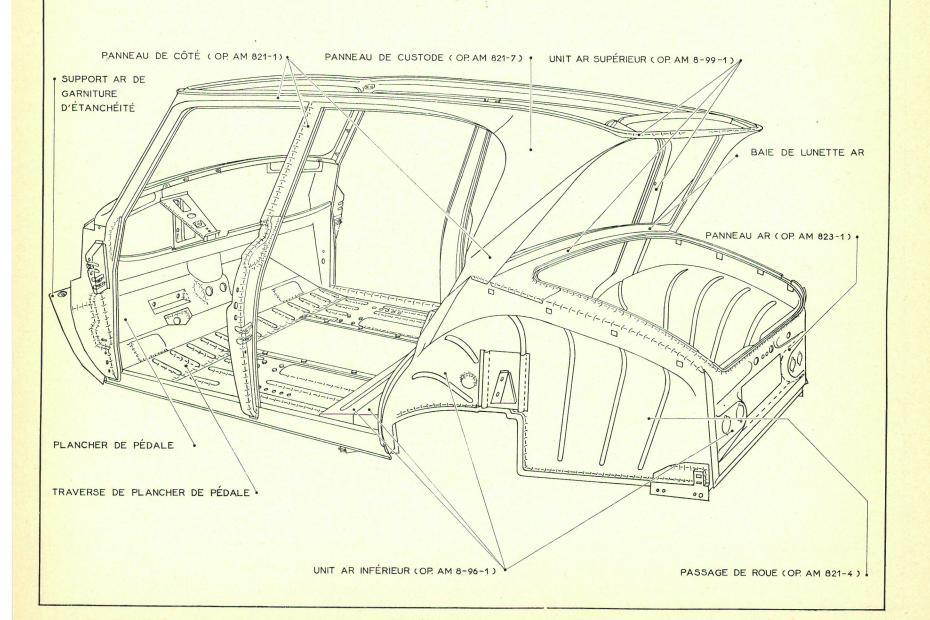
ORGANES	NUMÉRO de planches	DESIGNATION
CAISSE	1	Vue de la caisse côté gauche.
WEST STATES	2	Vue de la caisse côté gauche.
	3	Vue de dessous de la caisse.
APPAREILS DE LEVAGE ET	4	Remorquage du véhicule par levage.
DE MANUTENTION	4 5	Appareil pour levage de la caisse.
	3	Apparent pour revage de la caisse.
MARBRE ET GABARITS	6	Supports pour le marbre 2600-T.
The second secon	7	Implantation du marbre.
	8	Marbre. Position des supports.
	9	Supports de caisse.
	10	Gabarits de porte.
	11	Composition d'un vérin.
	12	Contrôle des longerons.
TOLERIE	13	Remplacement d'un unit AV de caisse.
	14	Remplacement d'un unit AV, partie inférieure.
	15	Remplacement d'une baie de pare-brise.
	16	Remplacement d'une tôle latérale d'auvent et d'une tôle de fermeture AR d'aile AV.
	17	Remplacement d'un pivot supérieur sur tôle latérale d'auvent.
	18	Remplacement d'un panneau de côté.
	19	Remplacement d'un brancard de bas de caisse.
	20	Remplacement d'un pied milieu.
	21	Remplacement d'un plancher latéral.
	22	Remplacement d'un brancard latéral de pavillon.
	23	Remplacement d'un panneau de custode.
	24	Remplacement d'un pied AR seul ou d'un pied AR avec ses doublures.
	25 26	Remplacement des tôles de fermeture AV ou AR, formant support de cric.
	20 27	Remplacement d'un unit inférieur AR.
	28	Remplacement d'un unit supérieur AR de caisse. Remplacement d'une tôle de passage de roue AR.
	29	Remplacement d'un panneau AR.
	30	Remplacement d'une tôle de fond de coffre AR.
	30	remplacement dance tole de fond de conte Art.
FERRAGE	31	Remplacement d'un pavillon.
	32	Remplacement d'une glace de pare-brise.
	33	Remplacement d'une glace de lunette AR.
	34	Remplacement d'une serrure de porte et de ses commandes.
	35	Remplacement des glaces de porte.
	36	Réglage des éléments.
	37	Remplacement et réglage d'un capot.
	38	Attelage pour remorque.

ORGANES	NUMÉRO de planches	DÉSIGNATION		
SELLERIE	39 40 41 42	Insonorisation de la voiture. Étanchéité de la caisse. Habillage d'une caisse. Sertissage des caoutchoucs d'étanchéité.		
OUTILS	43 44	Outils divers. Planchers de protection.		
DIVERS	45	Cotes d'habitabilité.		

VUE DE LA CAISSE COTE GAUCHE

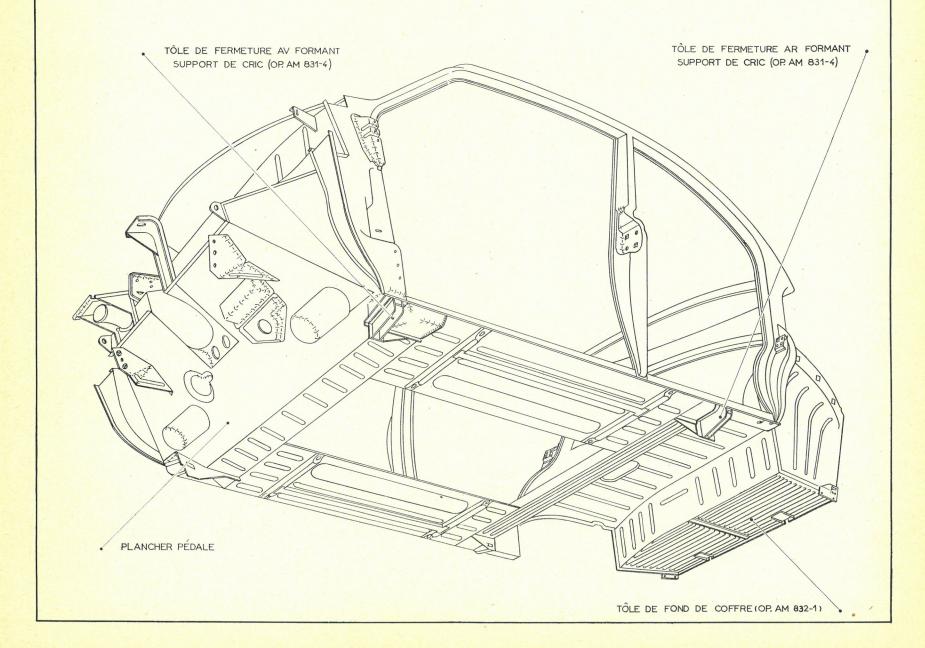


VUE DE LA CAISSE COTE GAUCHE



VUE DE DESSOUS DE LA CAISSE

PL. 3



REMORQUAGE DU VEHICULE PAR LEVAGE



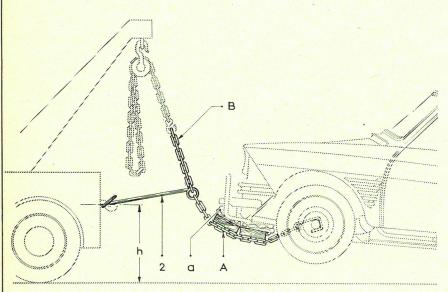


Fig. 2

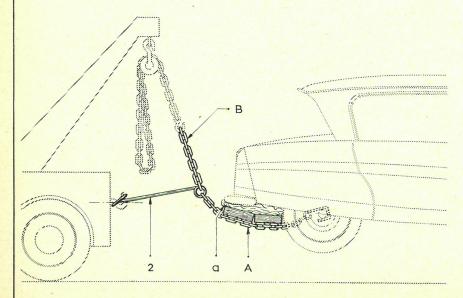
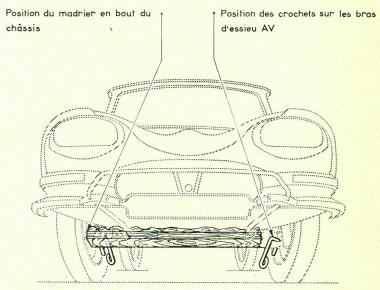
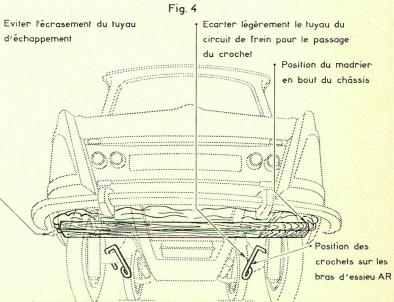


Fig. 3 _ VUE DE L'AVANT





REMORQUAGE DU VEHICULE PAR LEVAGE

ENSEMBLE DES CHAINES

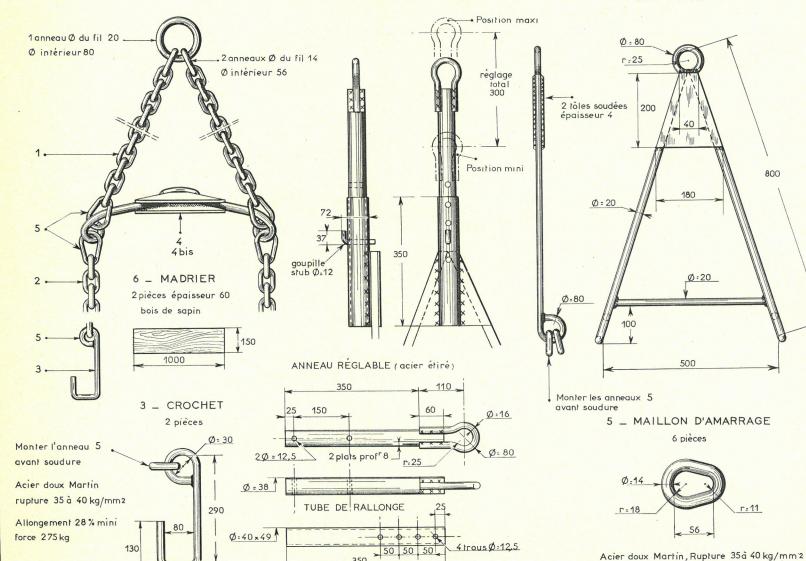
4 bis _ RALLONGE

POUR TRIANGLE DE REMORQUAGE

4 _ TRIANGLE DE REMORQUAGE

Acier doux Martin

Allongement 28% mini, Force 275 kg



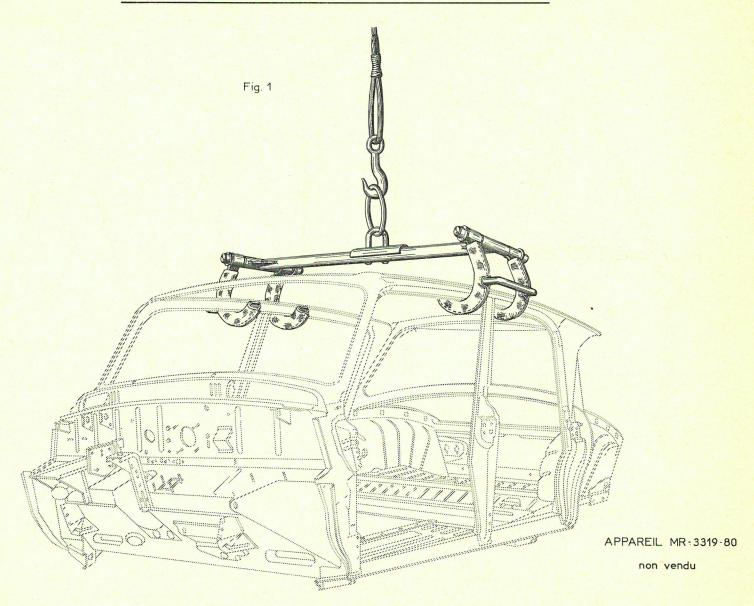
OPÉRATION	
AM	620-B

CARROSSERIE ____

3 CV AM

PL. 5

APPAREIL POUR LEVAGE DE LA CAISSE



OPÉRAT	ION
AM 620-	В

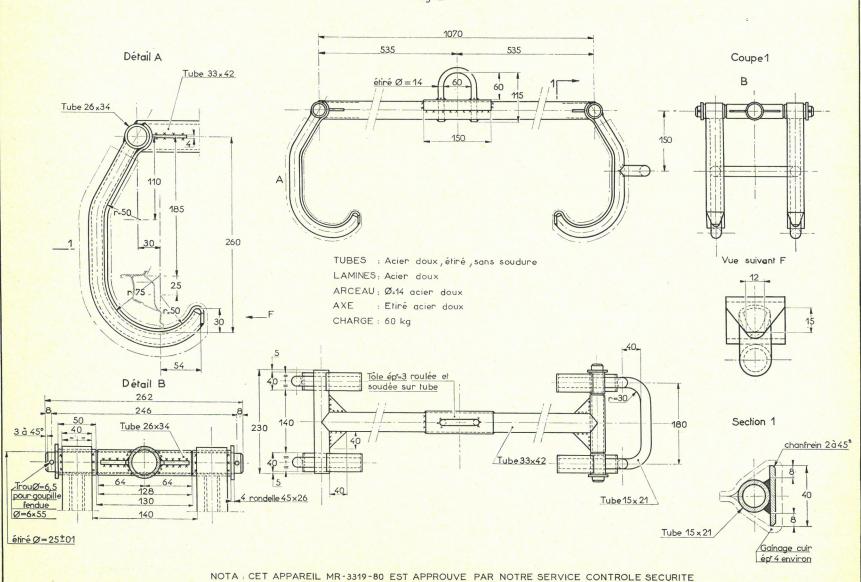
CARROSSERIE

3 CV AM

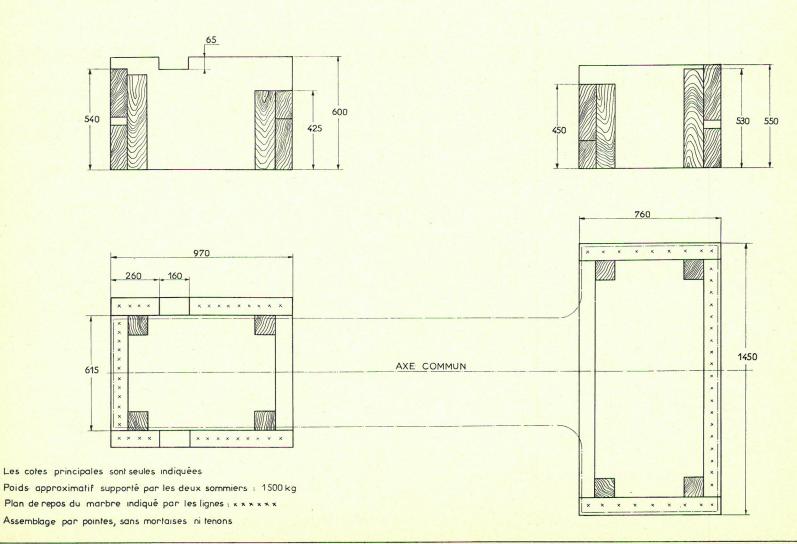
PL. 5

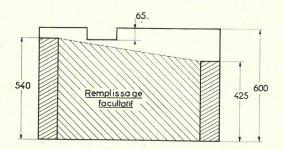
APPAREIL POUR LEVAGE DE LA CAISSE

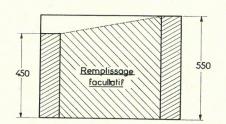
Fig. 2

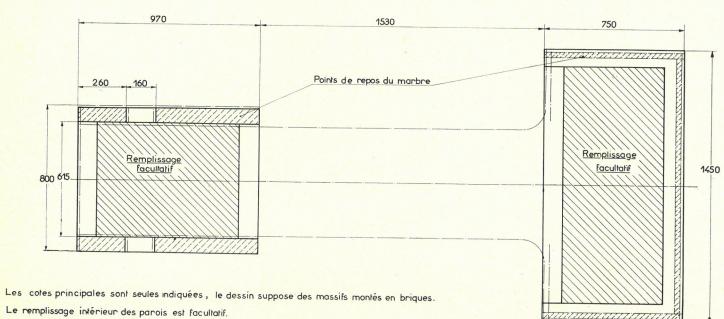


SUPPORTS EN BOIS POUR MARBRE



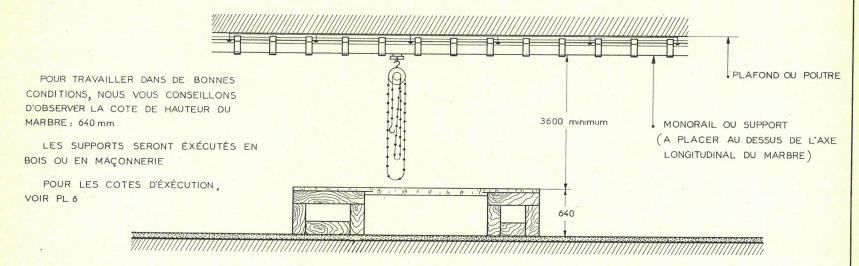


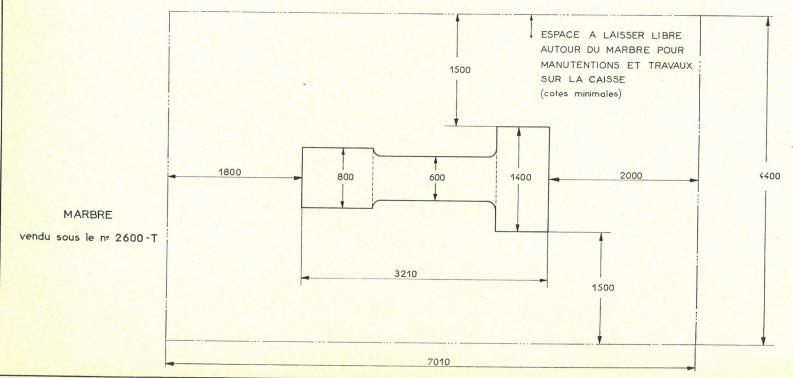




Le remplissage intérieur des parois est facultatif.

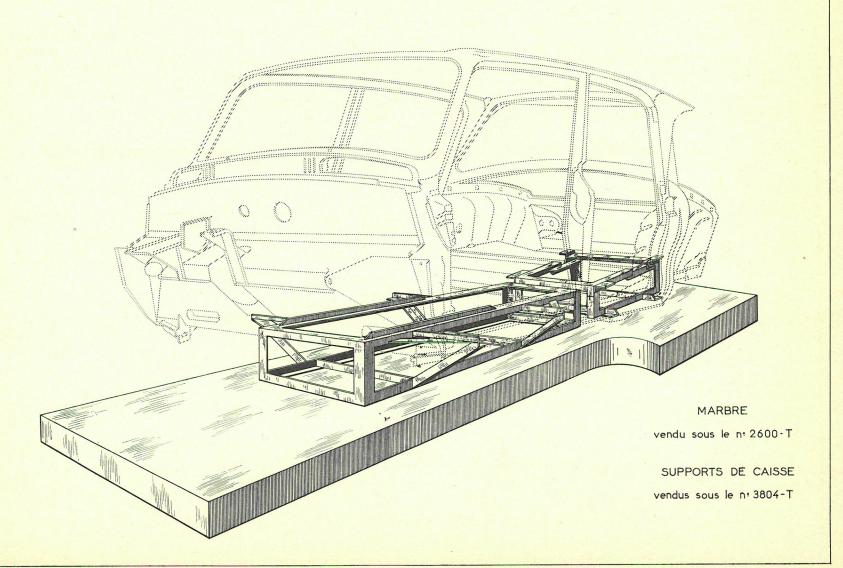
IMPLANTATION DU MARBRE





MARBRE - POSITION DES SUPPORTS

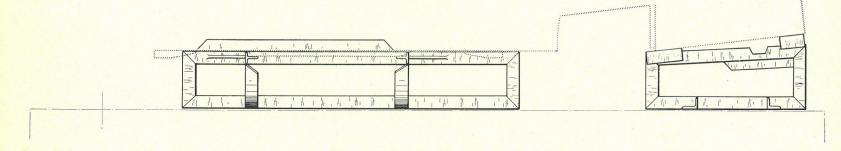
UTILISATION



MARBRE - POSITION DES SUPPORTS

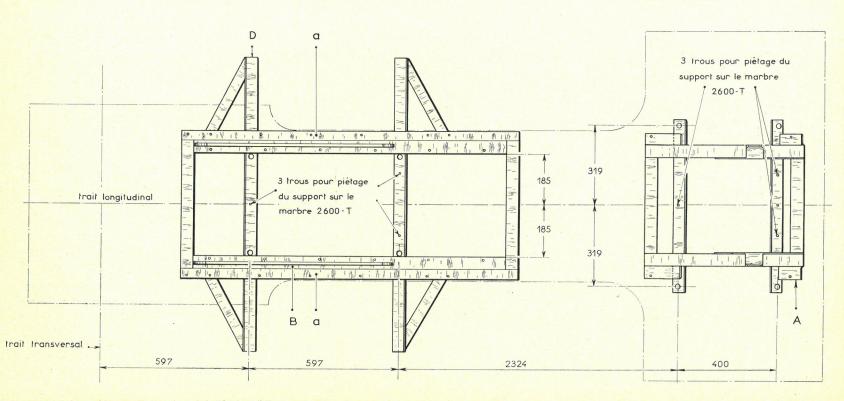
SUPPORTS

vendus sous le nº 3804-T

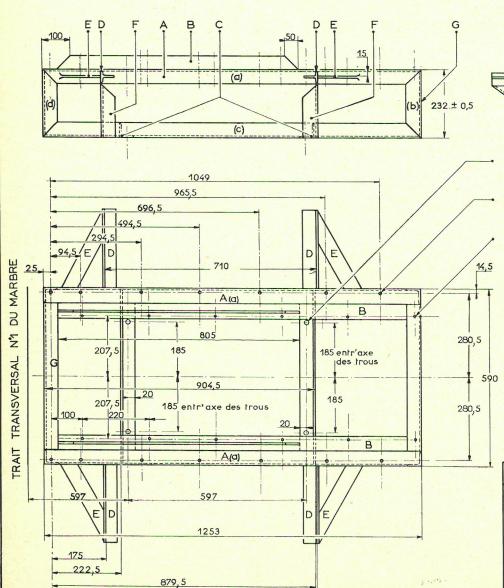


SUPPORT AVANT

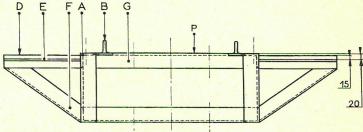
SUPPORT ARRIÈRE



___ SUPPORT DE CAISSE AV



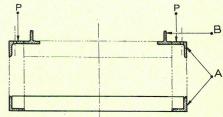
885



4 Trous Ø=18. Pour fixation sur marbre.

14 Trous \emptyset =7,5. Pour fixation de la caisse du véhicule à réparer et contrôle de la position des trous du plancher.

12 Trous Ø=10,5 espacés de 220. Pour broches de vérins.



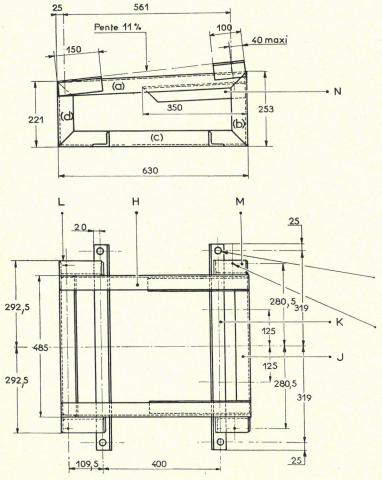
NOTA LE PLAN SUPÉRIEUR P DEVANT RECEVOIR LA CAISSE DU VÉHICULE A RÉPARER, IL Y AURA LIEU D'EXÉCUTER TOUTES LES SOUDURES EN DESSOUS, DE MÊME POUR LES TRAVERSES D'EXTRÉMITÉ G

Coef.	Rep.	Désignation	Matière	Long. unitaire	Long. lotale
2	А	Bâti vertical comprenant les parties: a,b,c,d	Cornière de 50×50×6	2970	5940
2	В	Guide de caisse et accrochage de vérinage	Fer de 50x50x6	1153	2306
2	С	Traverse inférieure de fixation sur le marbre	Cornière de 50×50×6	578	1156
4	D	Support extérieur de caisse	Fer 1 de 50 x 50 x 6	260	1040
4	E	Raidisseur des supports D	Fer plat de 50x5	300	1200
4	F	Contrefiche des supports D	Cornière de 50x50x6	320	1280
4	G	Traverse d'extrémité des bâtis	Cornière de 50x50x6	490	1960

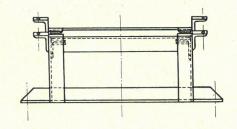
____ SUPPORT DE CAISSE AR

SUPPORT

vendu sous le nº 3804-T



NOTA: LES COTES DE CE SUPPORT SONT DONNEES A TITRE INDICATIF



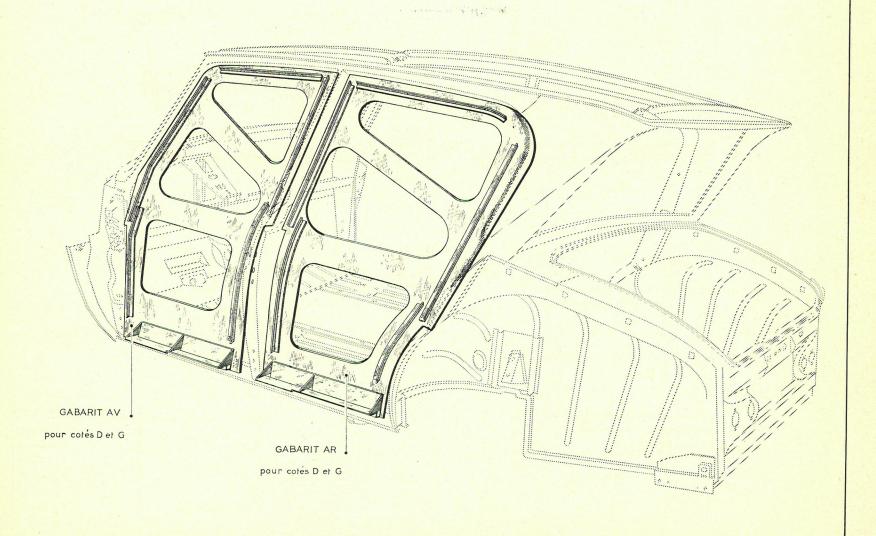
- 4 Trous Ø=18 Pour fixation sur marbre
- 2 Trous \emptyset = 8 inclinés aux pentes respectives pour fixation des caisses à réparer.

Coef	Rep	Désignation	Matière	Long unitaire	Long totale
2	Н	Bâti vertical		1734	3468
2	J	Traverse d'extrémités		485	970
2	K	Traverse inférieure de fixation sur marbre	Cornière de 50x50x6	345	690
2	L	Support de caisse	Col hiere de 30x30 xo	150	300
2	М	Support de caisse		100	200
2	N	Renfort d'échancrure,1 à droite , 1 à gauche		350	700

GABARITS DE PORTES

GABARITS

vendus sous le nº 3801 - T



CARROSSERIE

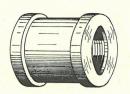
COMPOSITION D'UN VERIN

BAGUE PROTECTRICE 2 pièces

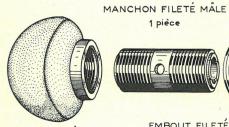
MANCHON FILETE FEMELLE 2 pièces







EMBOUT FILETÉ, EN V, MÂLE 2 pièces



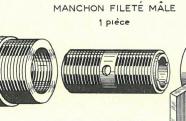
EMBOUT ÉLASTIQUE

2 pièces



Ces 3 pièces sont toujours utilisées ensemble

VIS MÈRE



EMBOUT FILETÉ A TALON 1 pièce



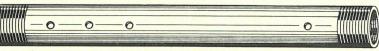


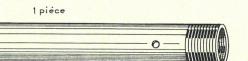
TUBE longueur 255



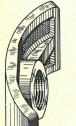


TUBE longueur 510











TUBE longueur 755 1 pièce





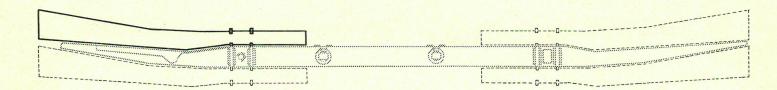
VERIN vendu sous le nº 2649 - T

CONTROLE DES LONGERONS

Fig.1 _ UTILISATION DU GABARIT

CONTRÔLE DU DESSUS DU LONGERON AV

CONTRÔLE DU DESSUS DU LONGERON AR

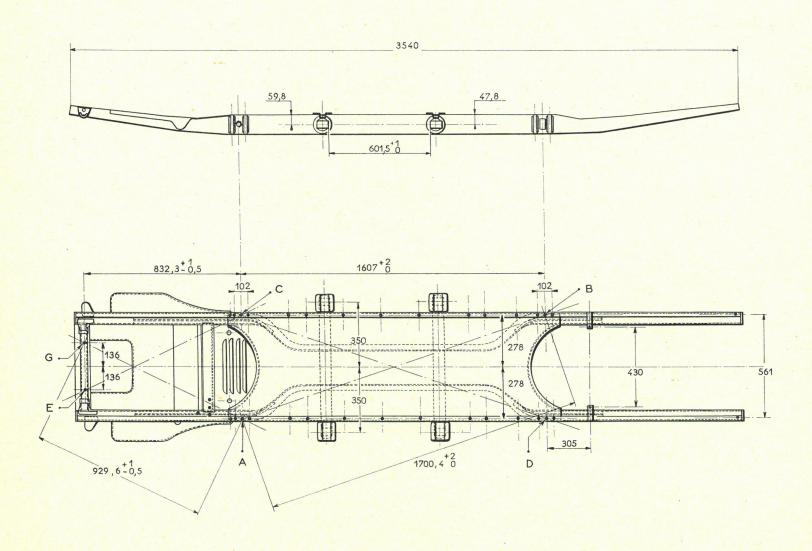


CONTRÔLE DU DESSOUS DU LONGERON AV

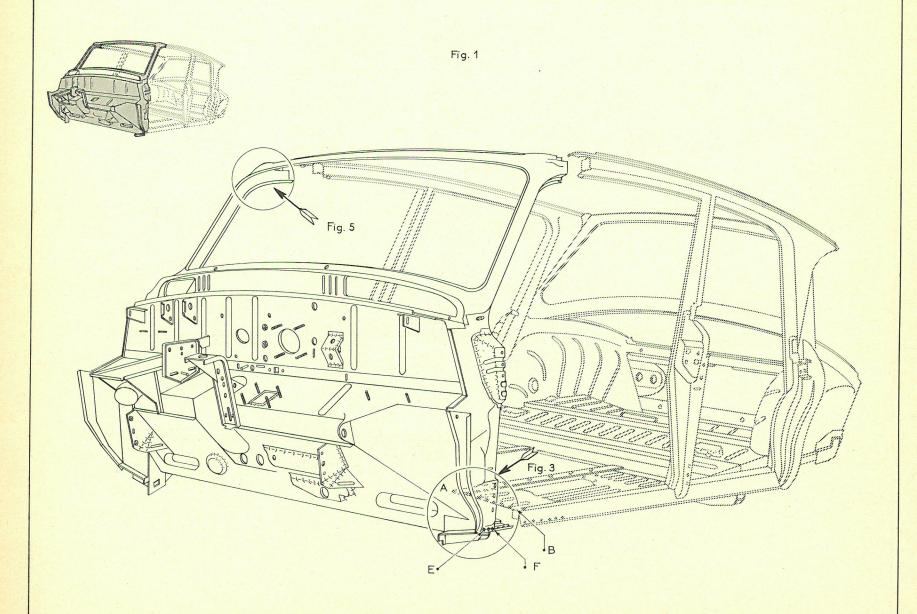
CONTRÔLE DU DESSOUS DU LONGERON AR

Fig. 2 _ GABARIT MR-3747

____ COTES PRINCIPALES

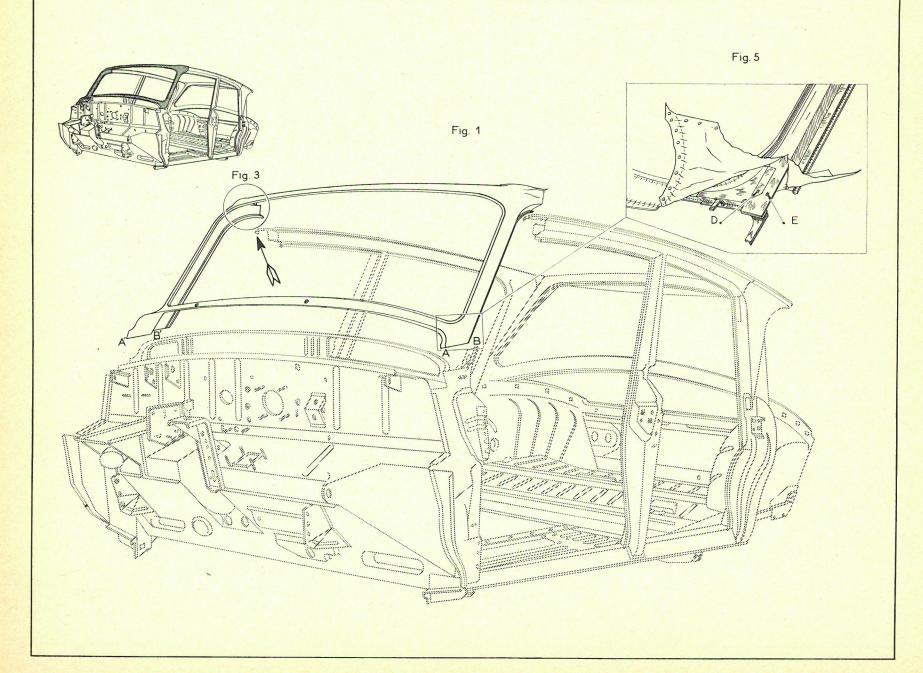


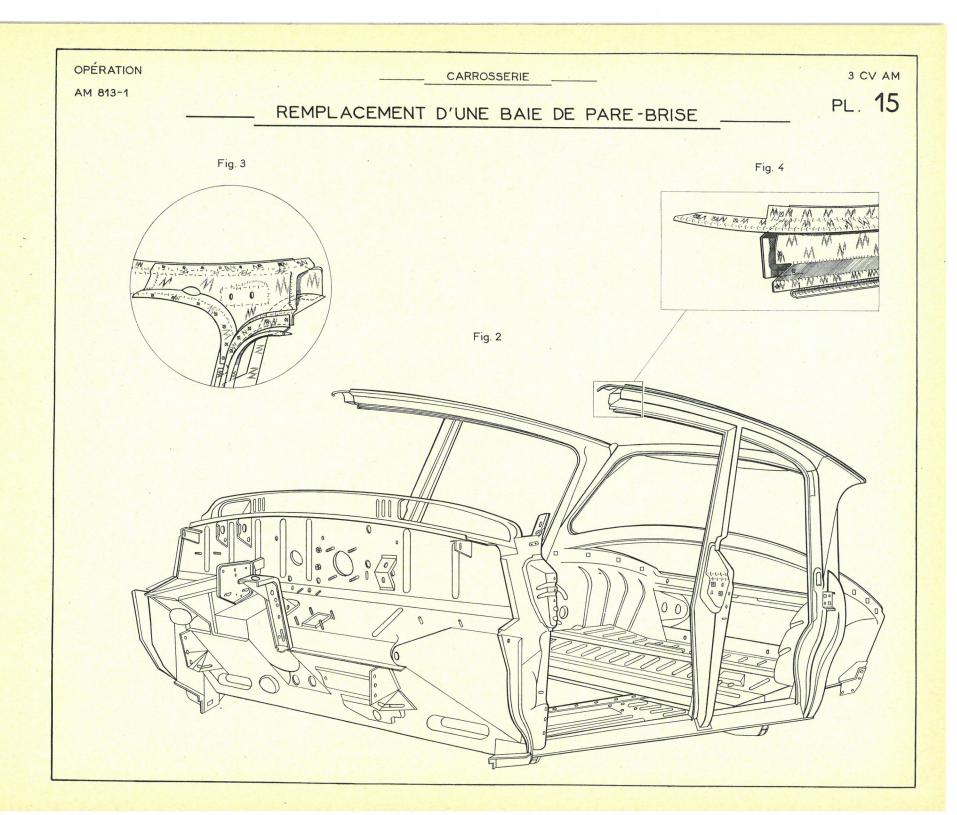
PL. 13



OPERATION 3CV AM CARROSSERIE AM 8 097_1 PL. 14 REMPLACEMENT D'UN UNIT AVANT ___ PARTIE INFERIEURE) Fig. 2 Fig.3 Fig. 6 Coupe suivant a r=0,5 Brancard Tôle de fermeture Soudure autogéne

REMPLACEMENT D'UNE BAIE DE PARE-BRISE





	1				
0	PF	R	AT	101	VS

CARROSSERIE _

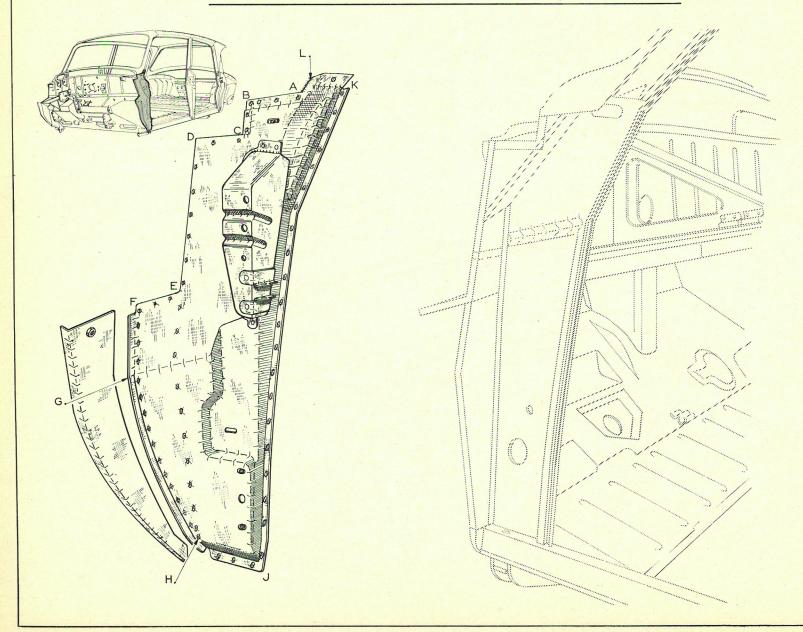
3 CV AM

PL. 16

AM 822-1 AM 822-4

REMPLACEMENT D'UNE TOLE LATERALE D'AUVENT

ET D'UNE TOLE DE FERMETURE AR D'AILE AV

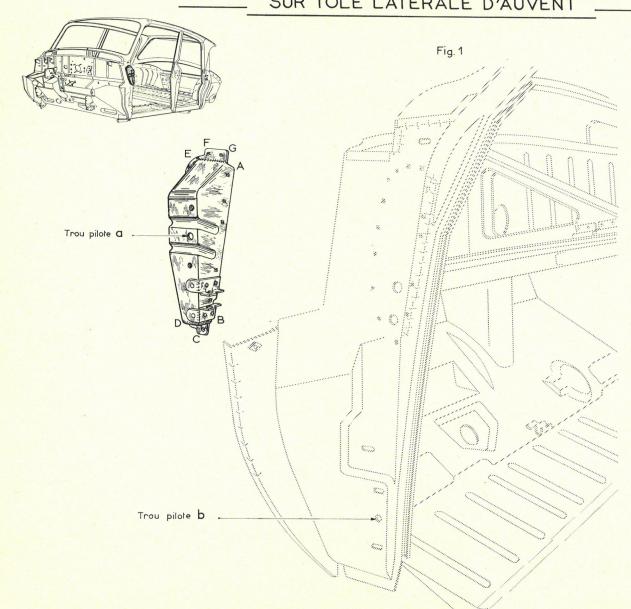


AM 822-7

REMPLACEMENT D'UN SUPPORT DE PIVOT SUPERIEUR

PL. 17





OPÉRATION 3 CV AM CARROSSERIE AM 821-1 PL. 18 REMPLACEMENT D'UN PANNEAU DE COTE Fig. 2 Fig. 3 Fig. 4

	-			
0	PE	RA	TION	
	_			

AM 811-4

CARROSSERIE

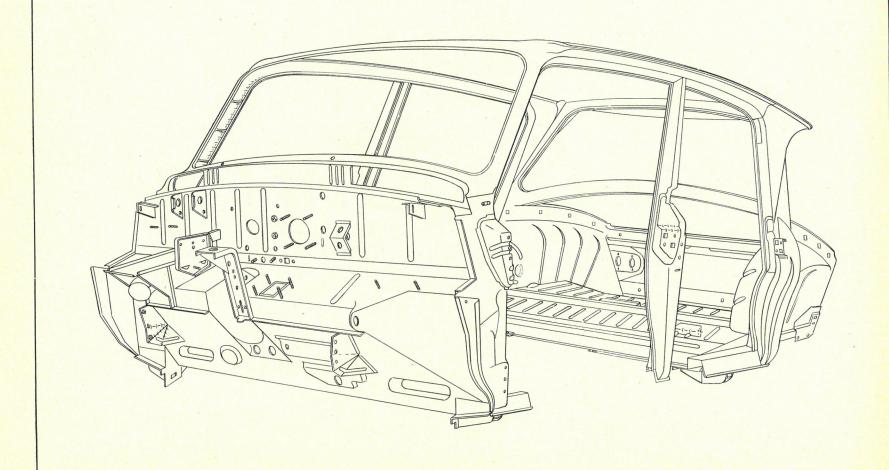
3 CV AM

PL. 19

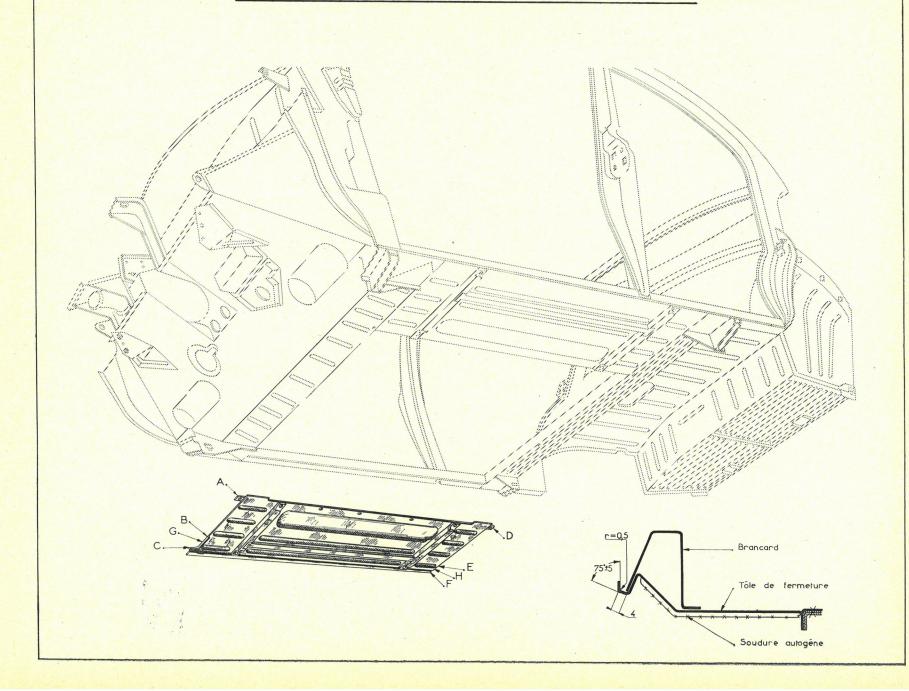
_ REMPLACEMENT D'UN BRANCARD

__ DE BAS DE CAISSE

Fig. 2



REMPLACEMENT D'UN PLANCHER LATERAL



3 CV AM **OPÉRATION** CARROSSERIE PL. 22 AM 811-1 REMPLACEMENT D'UN BRANCARD LATERAL DE PAVILLON (1) Fig. 4 Fig. 1 (2)

AM 811-1

____ REMPLACEMENT D'UN BRANCARD

LATERAL DE PAVILLON

Fig. 5

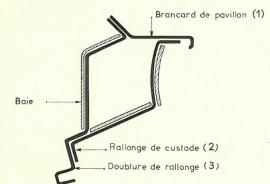


Fig. 3

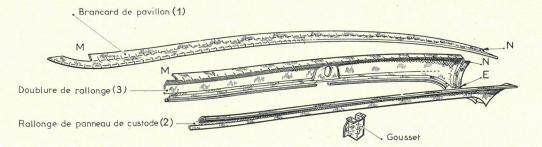
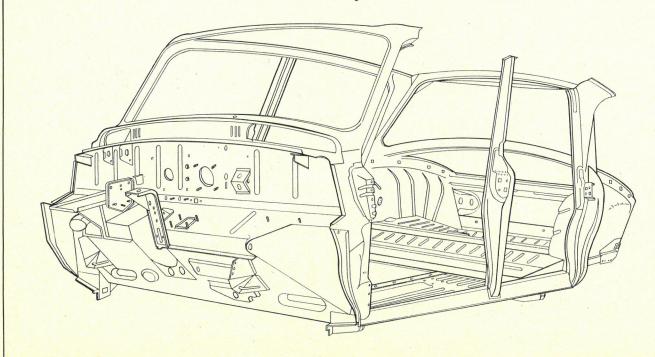
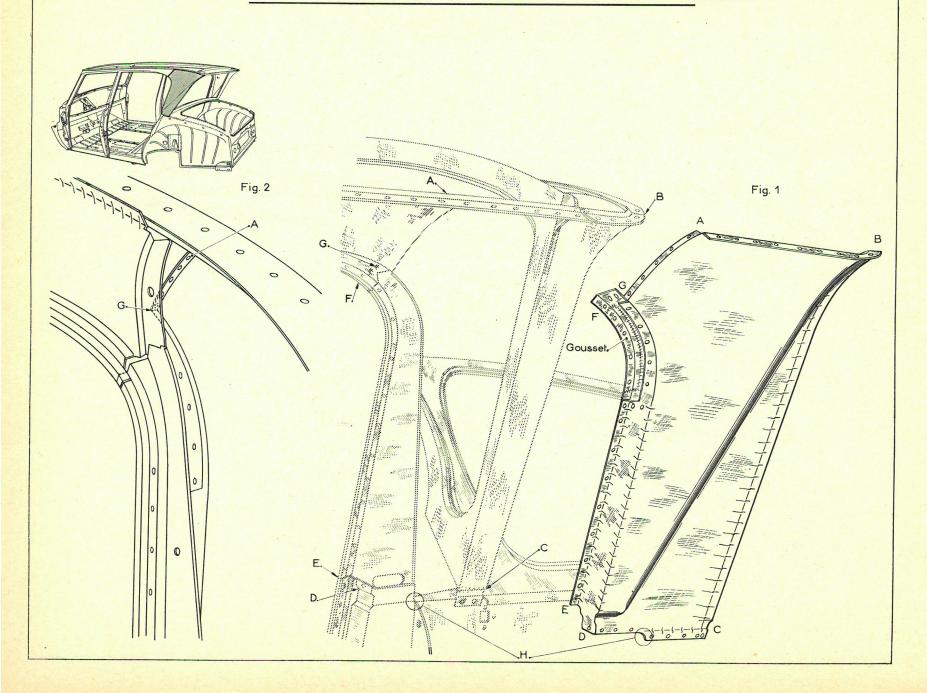


Fig. 2



REMPLACEMENT D'UN PANNEAU DE CUSTODE



AM 812-4

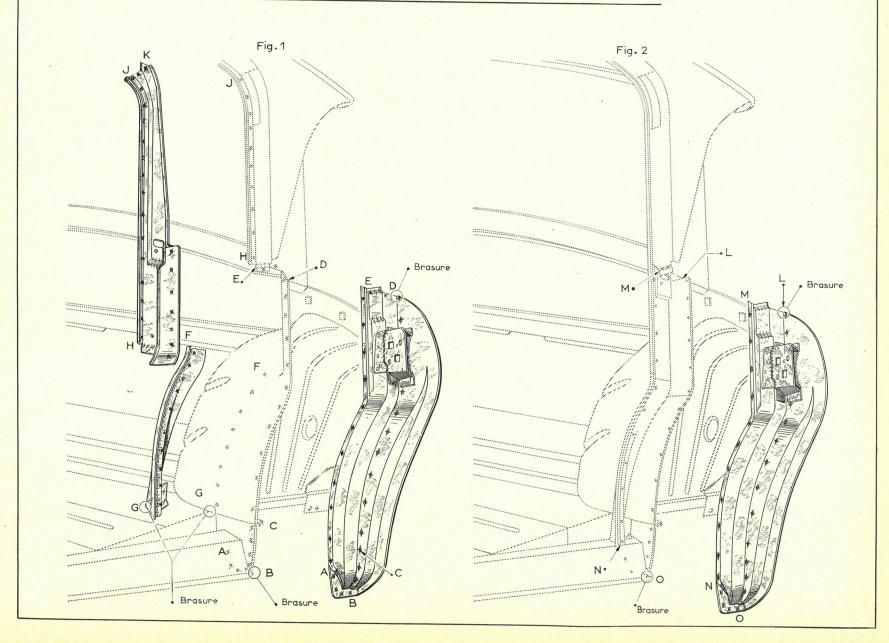
AM 812-7

3 CV AM

PL. 24

REMPLACEMENT D'UN PIED AR SEUL

OU D'UN PIED AR AVEC SES DOUBLURES ____



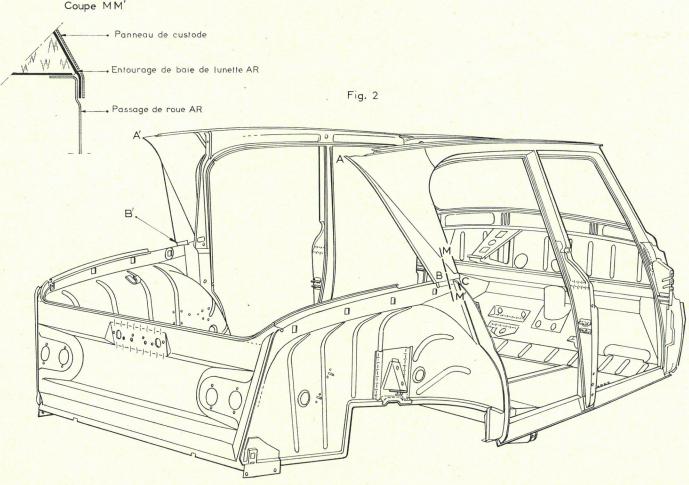
OPERATION. 3 CVAM CARROSSERIE PL. 27 AM 8-99-1 REMPLACEMENT D'UN UNIT SUPERIEUR AR DE CAISSE Fig. 4 Vue suivant F Fig. 1

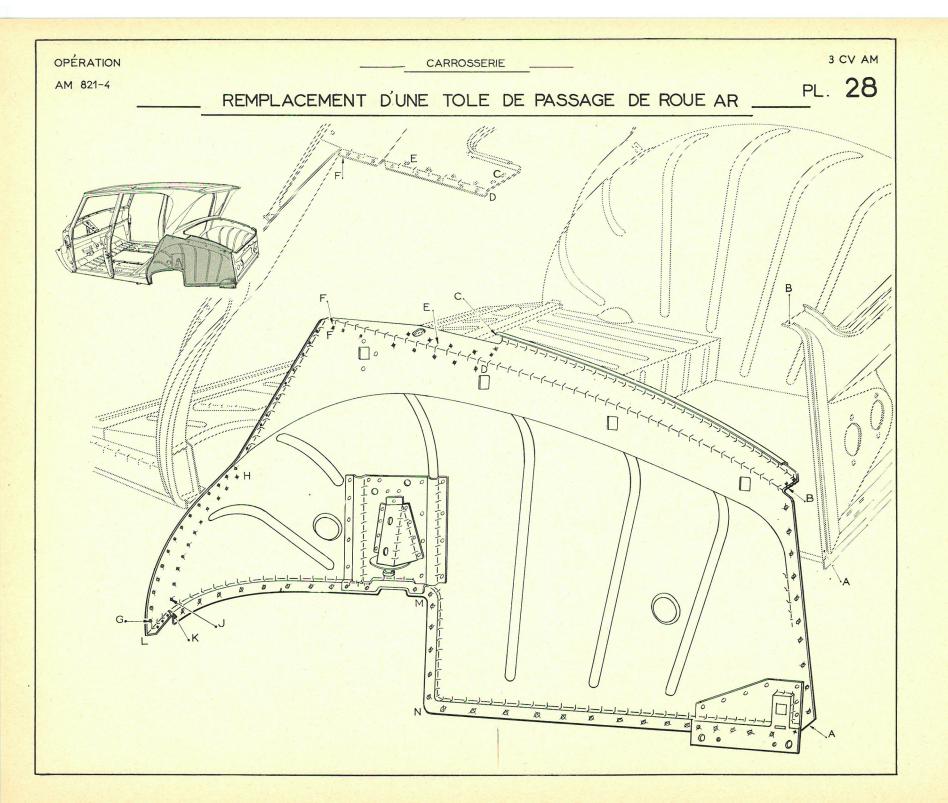
PL. 27

___ REMPLACEMENT D'UN UNIT SUPERIEUR

_ AR DE CAISSE

Fig. 3 Coupe MM'

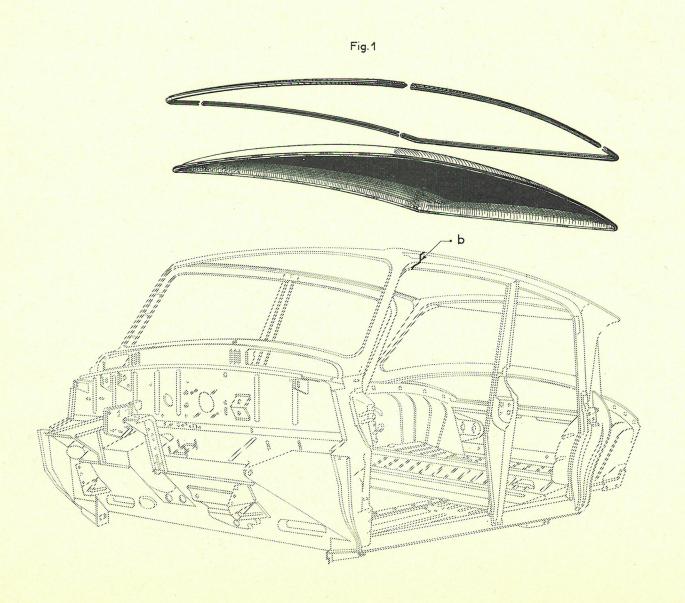




OPÉRATION CARROSSERIE 3 CV AM AM 823-1 PL. 29 REMPLACEMENT D'UN PANNEAU AR 60000 60000 Vue suivant F A RESERVED TO THE PARTY OF THE

OPÉRATION 3 CV AM CARROSSERIE _ PL. 30 AM 832-1 REMPLACEMENT D'UNE TOLE DE FOND _____ DE COFFRE AR _ (1)

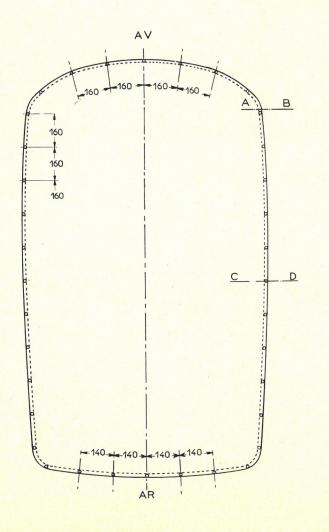
REMPLACEMENT D'UN PAVILLON

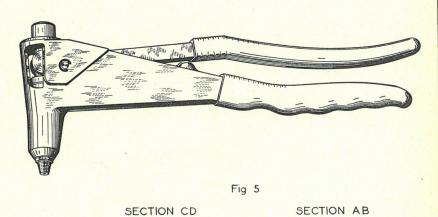


REMPLACEMENT D'UN PAVILLON

Fig. 2

Fig. 3 _ PINCE A RIVER vendue sous le nº 3802-T





Ø= 3,2

Fig. 4 - RIVET

Fig. 6 _ CANON DE PERÇAGE

yendu sous le nº 3803 - T

AM 961-4

REMPLACEMENT D'UNE GLACE DE LUNETTE AR

PL. 33

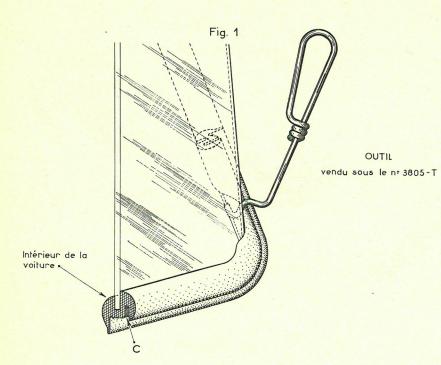
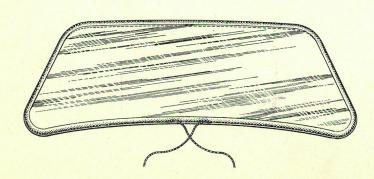
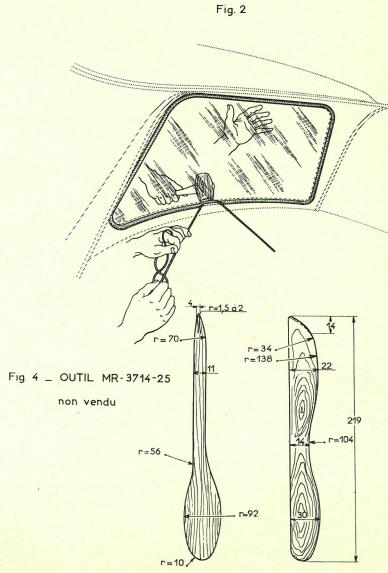


Fig. 3





OPÉRATIONS 3 CV AM CARROSSERIE AM 861-1 PL. 34 AM 861-4 REMPLACEMENT D'UNE SERRURE DE PORTE ET DE SES COMMANDES COUPE AA' 16 10 1/4 de tour 21 22

REGLAGE DES ELEMENTS

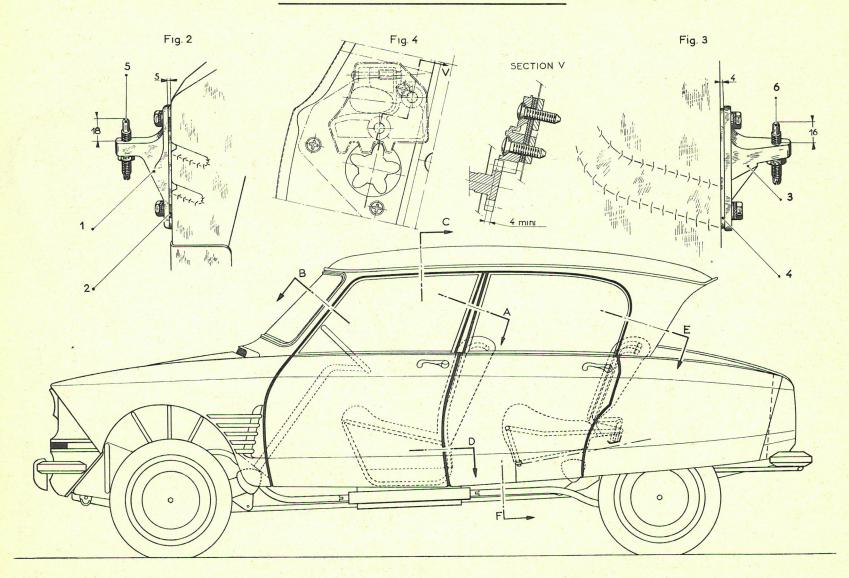
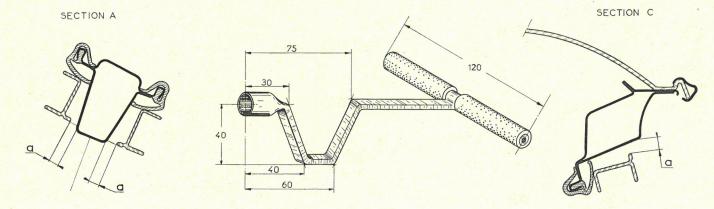


Fig. 1

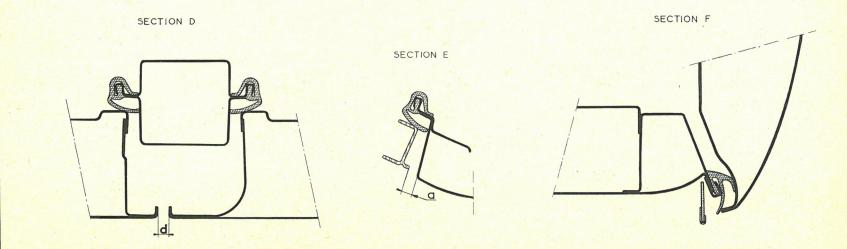
REGLAGE DES ELEMENTS

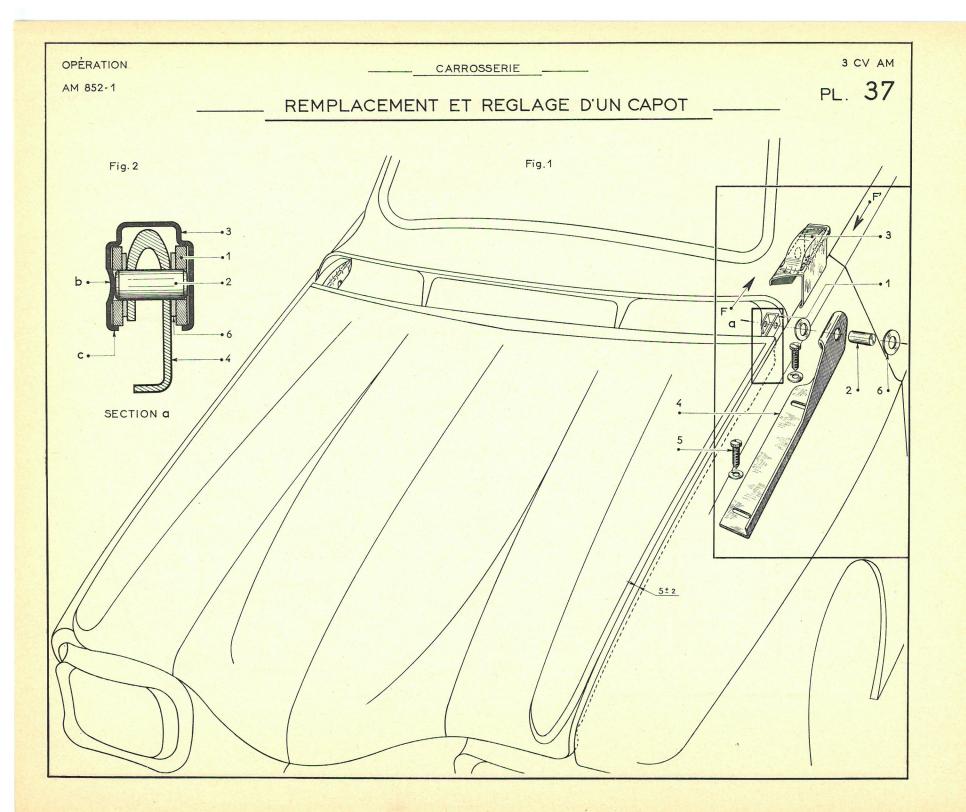
Fig. 5 _ CLÉ MR-3192-90

non vendue



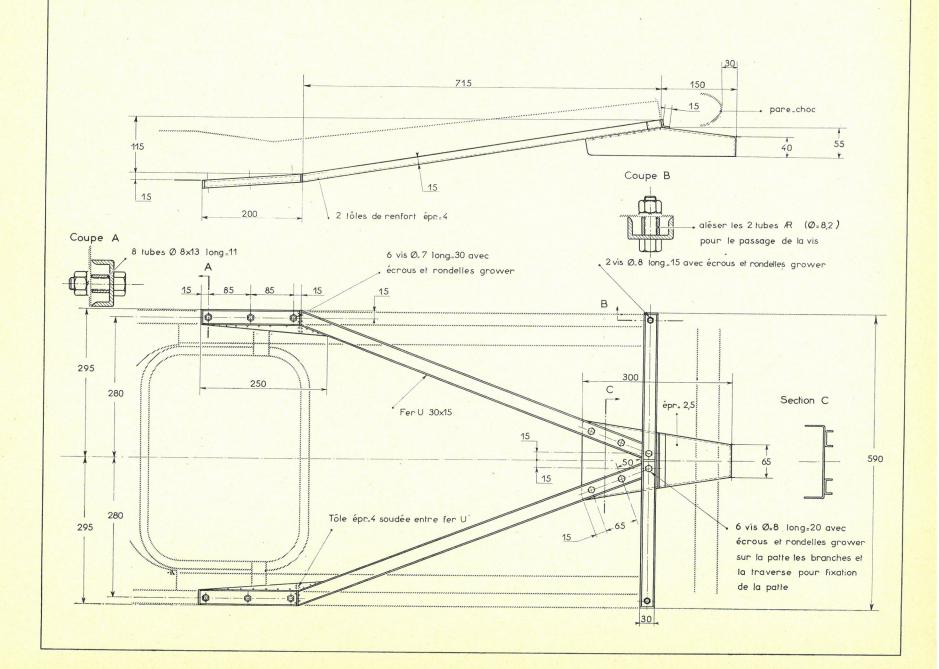
Longueur de la clé _ 150



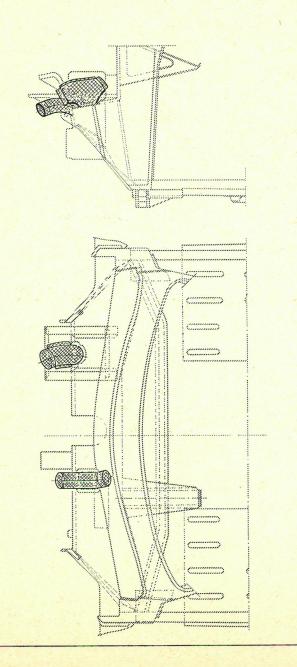


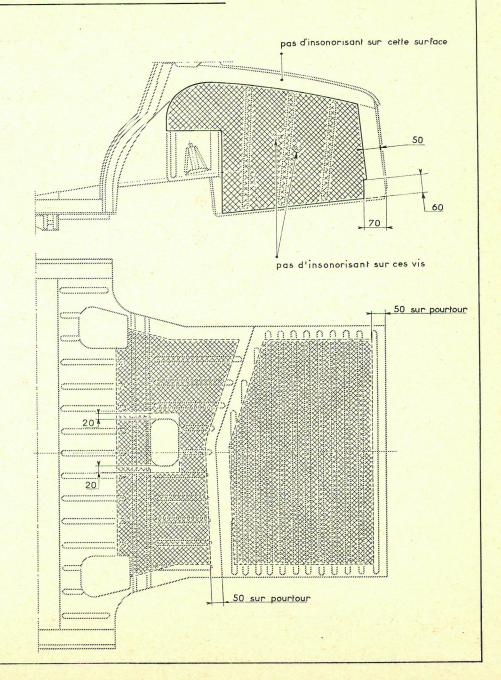
ATTELAGE POUR REMORQUE _

PL. 38



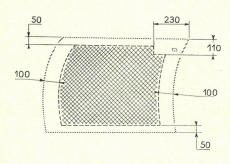
INSONORISATION DE LA VOITURE

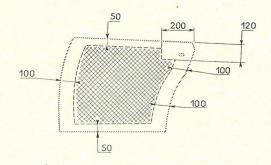




INSONORISATION DE LA VOITURE

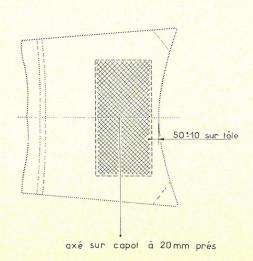
INTÉRIEUR DU PANNEAU EXTÉRIEUR DE PORTE AVANT INTÉRIEUR DU PANNEAU EXTERIEUR DE PORTE ARRIÈRE

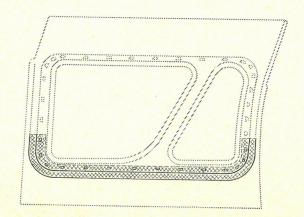




CAPOT

EXTÉRIEUR DU PANNEAU INTÉRIEUR DE PORTE AVANT





OPÉRATION

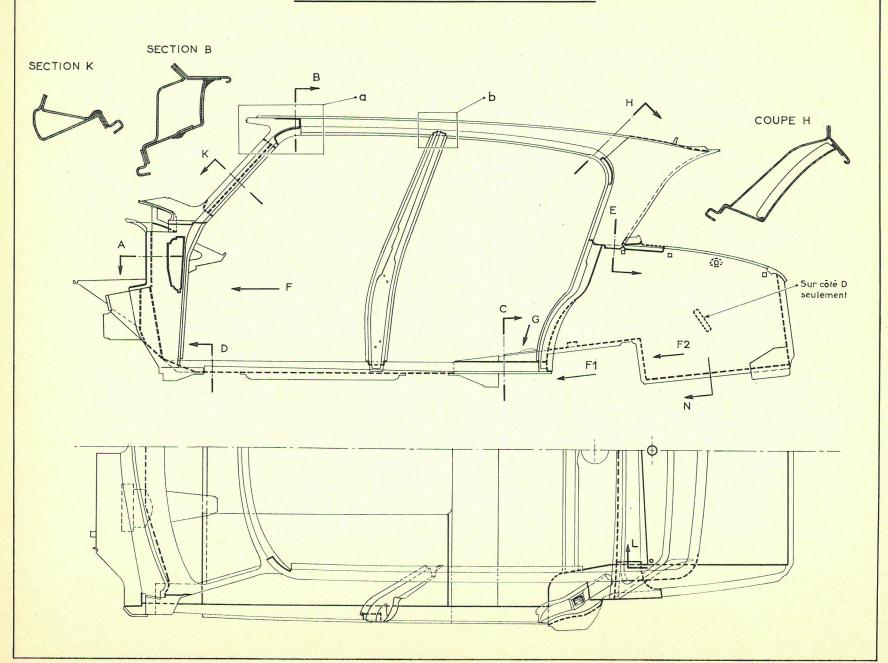
CARROSSERIE ____

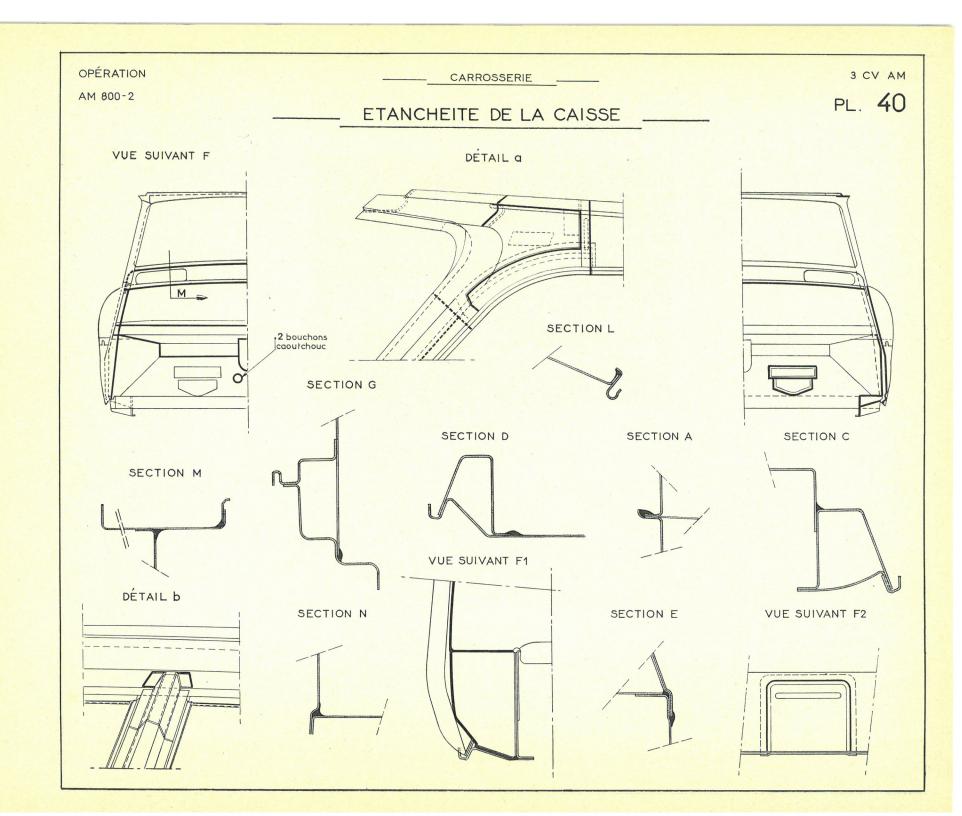
3 CV AM

AM 800-2

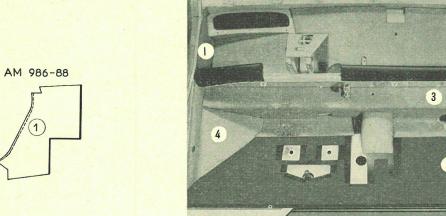
____ ÉTANCHÉITÉ DE LA CAISSE

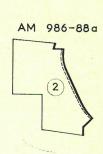
PL. 40



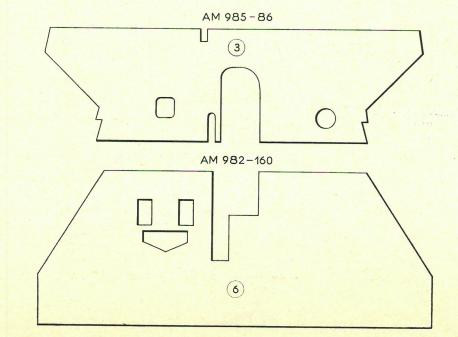


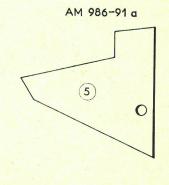
HABILLAGE D'UNE CAISSE



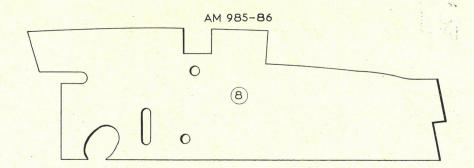


AM 986-91

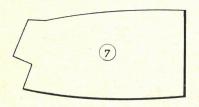




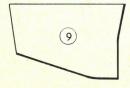
__ HABILLAGE D'UNE CAISSE

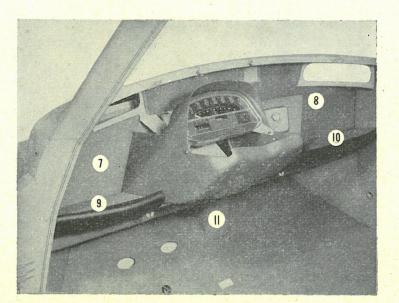


AM 985-99



AM 987-89

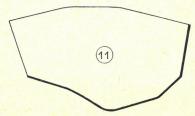




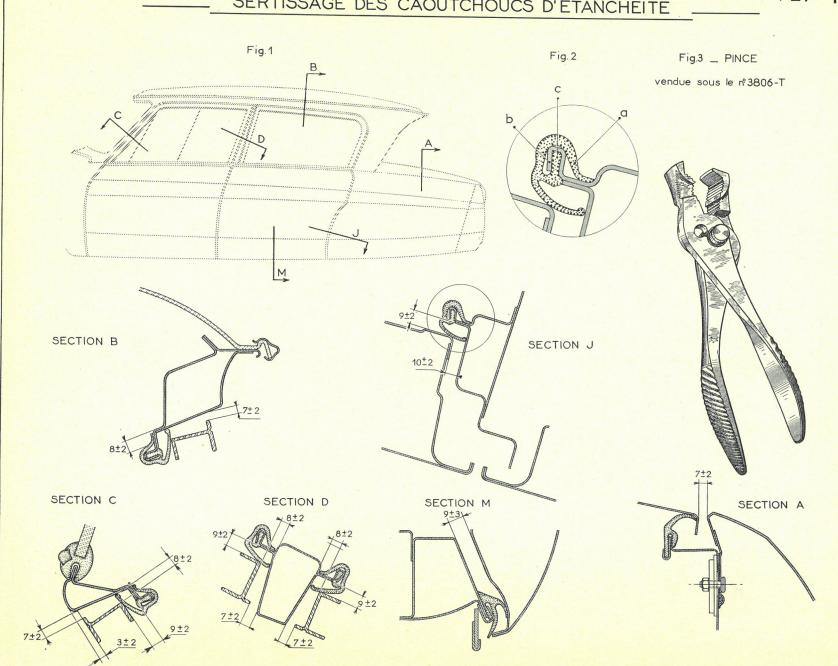
AM 987-89a



AM 985-98



SERTISSAGE DES CAOUTCHOUCS D'ETANCHEITE

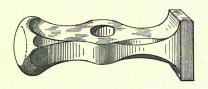


OUTILS DIVERS

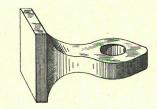
MARTEAU POSTILLON TÊTE CARRÉE TAS AMÉRICAIN ET TÊTE RONDE 2685-T

2673-T

BATTE A PLANER DE 40 2683-T



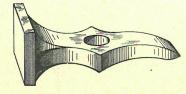


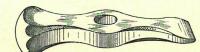


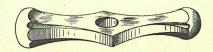
MARTEAU A GARNIR 2684-T

MARTEAU A GRANDE PANNE 2686-T

MARTEAU A EMBOUTIR 2 TÊTES 2687·T





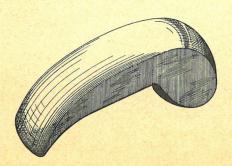


OUTILS DIVERS

CHASSE PLATE 2698-T



TAS A VIRGULE 2679-T



BURIN A DÉGRAFER 2699-T



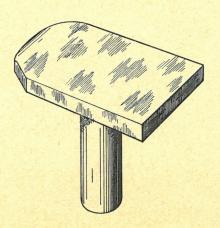
OUTIL RAVAGEUR 2670-T LAME DE RECHANGE 2671-T



CHASSE D'ANGLE 2697-T

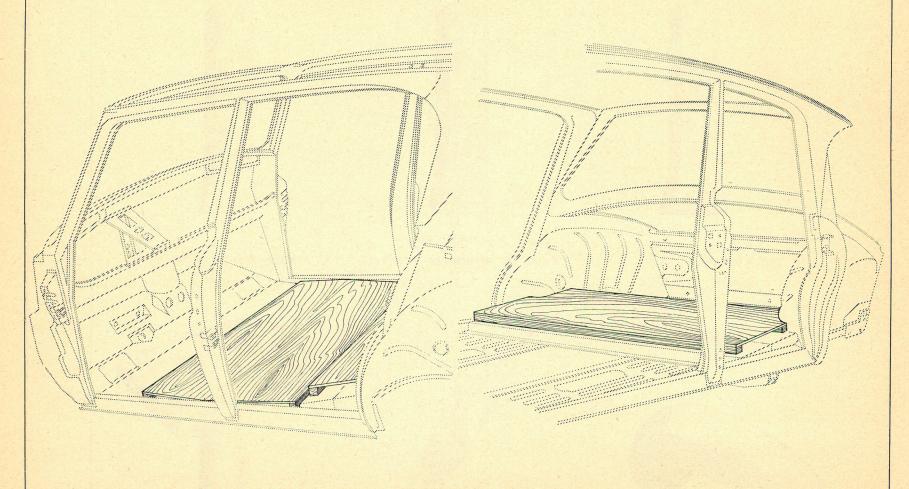


TABLE FER A CHEVAL PLATE 2675-T



PLANCHERS DE PROTECTION

Fig.1 _ UTILISATION DES PLANCHERS



PLANCHERS MR-4451

non vendus

PLANCHERS DE PROTECTION

Fig. 2 _ PLANCHER AR

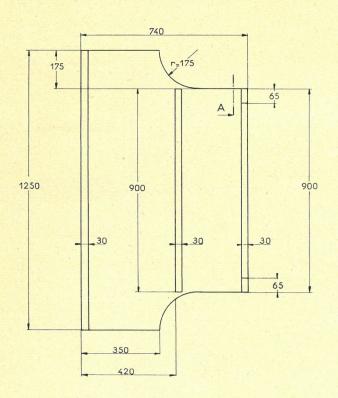
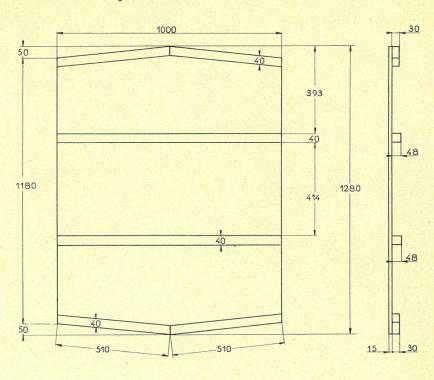
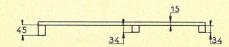
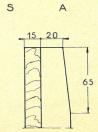


Fig.3 _ PLANCHER AV







PLANCHERS MR 4451

non vendu

____ COTES D'HABITABILITE

Fig. 1

